



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**Energy,
the Environment
and Natural
Resources**

Chair:

The Honourable TOMMY BANKS

Thursday, November 24, 2005

Issue No. 21

First (last) meeting on:

Bill C-66, An Act to authorize payments to provide assistance in relation to energy costs, housing energy consumption and public transit infrastructure, and to make consequential amendments to certain Acts

INCLUDING:

THE TWELFTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-66)

and

THE THIRTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Interim report entitleds "Water in the West: Under Pressure")

APPEARING:

The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P.,
Minister of Finance

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

**Énergie, de
l'environnement et
des ressources
naturelles**

Président :

L'honorable TOMMY BANKS

Le jeudi 24 novembre 2005

Fascicule n° 21

Première (dernière) réunion concernant :

Le projet de loi C-66, Loi autorisant des paiements dans le cadre de mesures d'aide liées au coût de l'énergie, à la consommation énergétique des habitations et à l'infrastructure du transport en commun et modifiant d'autres lois en conséquence

Y COMPRIS :

LE DOUZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le projet de loi C-66)

et

LE TREIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Le rapport intérimaire intitulé, « L'eau dans l'Ouest :
Une source d'inquiétude »)

COMPARAÎT :

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député,
ministre des Finances

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON ENERGY, THE ENVIRONMENT
AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Kenny
Angus	* Kinsella
* Austin, P.C.	(or Stratton)
(or Rompkey, P.C.)	Lavigne
Buchanan, P.C.	Milne
Christensen	Spivak
Gustafson	Tardif

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Bryden substituted for that of the Honourable Senator Adams (Wednesday, November 23, 2005).

The name of the Honourable Senator Adams substituted for that of the Honourable Senator Bryden (Thursday, November 24, 2005).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Tommy Banks

Vice-présidente : L'honorable Ethel Cochrane

et

Les honorables sénateurs :

Adams	Kenny
Angus	* Kinsella
* Austin, C.P.	(ou Stratton)
(ou Rompkey, C.P.)	Lavigne
Buchanan, C.P.	Milne
Christensen	Spivak
Gustafson	Tardif

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suite :

Le nom de l'honorable sénateur Bryden substitué à celui de l'honorable sénateur Adams (le mercredi 23 novembre 2005).

Le nom de l'honorable sénateur Adams substitué à celui de l'honorable sénateur Bryden (le jeudi 24 novembre 2005).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 22, 2005:

Second reading of Bill C-66, An Act to authorize payments to provide assistance in relation to energy costs, housing energy consumption and public transit infrastructure, and to make consequential amendments to certain Acts.

The Honourable Senator Bryden moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Bryden moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi, le 22 novembre 2005 :

Deuxième lecture du projet de loi C-66, Loi autorisant des paiements dans le cadre de mesures d'aide liées au coût de l'énergie, à la consommation énergétique des habitations et à l'infrastructure du transport en commun et modifiant d'autres lois en conséquence.

L'honorable sénateur Bryden propose, appuyé par l'honorable sénateur Fraser, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Bryden propose, appuyé par l'honorable sénateur Fraser, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, November 24, 2005
(48)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, in room 257, East Block, at 8:35 a.m., the Chair, the Honourable Tommy Banks, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Banks, Bryden, Christensen, Cochrane, Lavigne, Milne and Tardif (8).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology and Frédéric Beauregard-Tellier, Economics Division.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 22, 2005, the committee commenced its study of Bill C-66, An Act to authorize payments to provide assistance in relation to energy costs, housing energy consumption and public transit infrastructure, and to make consequential amendments to certain Acts.

APPEARING:

The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES:*Department of Finance Canada:*

Leah Anderson, Chief, Resources, Energy and Environment;
Serge Nadeau, General Director, Tax Policy Branch;

Katharine Rechico, Special Advisor, Personal Income Tax Division, Tax Policy.

Natural Resources Canada:

Margaret McCuaig-Johnston, Assistant Deputy Minister, Energy Technology and Programs Sector;

Louis Marmen, Director, Housing and Equipment, Office of Energy Efficiency.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Debra Darke, Director, Community Development.

Social Development Canada:

Richard A. Brunton, Program Manager, Old Age Security Program.

The Chair made an opening statement.

Minister Goodale made a presentation and answered questions.

Mr. Brunton, Ms. McCuaig-Johnston, Ms. Darke, Mr. Marmen and Ms. Rechico answered questions.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 24 novembre 20
(48)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 35, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Tommy Banks (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Banks, Bryden, Christensen, Cochrane, Lavigne, Milne et Tardif (8).

Aussi présents : De la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement : Lynne Myers, attachée de recherche, Division des sciences et de la technologie, et Frédéric Beauregard-Tellier, Division de l'économie.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 22 novembre 2005, le comité commence son étude du projet de loi C-66, Loi autorisant des paiements dans le cadre de mesures d'aide liées au coût de l'énergie, à la consommation énergétique des habitations et à l'infrastructure du transport en commun et modifiant d'autres lois en conséquence.

COMPARAÎT :

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS :*Ministère des Finances Canada :*

Leah Anderson, chef, Ressources, énergie et environnement;
Serge Nadeau, directeur général, Direction de la politique de l'impôt;

Katharine Rechico, conseillère spéciale, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt.

Ressources naturelles Canada :

Margaret McCuaig-Johnston, sous-ministre adjointe, Secteur de la technologie et des programmes énergétiques;

Louis Marmen, directeur, Habitation et équipements, Office de l'efficacité énergétique.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Debra Darke, directrice, Développement communautaire.

Développement social Canada :

Richard A. Brunton, gestionnaire de programme, Programme de la sécurité de la vieillesse.

Le président fait une déclaration.

Le ministre Goodale fait un exposé et répond aux questions.

M. Brunton, Mme McCuaig-Johnston, Mme Darke, M. Marmen et Mme Rechico répondent aux questions.

It was agreed that the committee move to clause by clause consideration of Bill C-66.

It was agreed that the title and short title in clause 1 be postponed.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

It was agreed that clause 11 carry.

It was agreed that clause 12 carry.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the chair report the bill without amendments at the next sitting of the Senate.

At 9:48 a.m., the committee suspended.

At 9:50 a.m., the committee resumed in camera pursuant to rule 92(2)(e) for consideration of a draft agenda.

At 10:07 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu que le comité passe à l'étude article par article du projet de loi C-66.

Il est convenu de reporter l'étude du titre et du titre abrégé à l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

Il est convenu d'adopter l'article 5.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Il est convenu d'adopter l'article 7.

Il est convenu d'adopter l'article 8.

Il est convenu d'adopter l'article 9.

Il est convenu d'adopter l'article 10.

Il est convenu d'adopter l'article 11.

Il est convenu d'adopter l'article 12.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que la présidence fasse rapport du projet de loi, sans amendement, à la prochaine séance du Sénat.

À 9 h 48, la séance est suspendue.

À 9 h 50, la séance reprend à huis clos conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement en vue d'examiner une ébauche du programme.

À 10 h 7, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Keli Hogan

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Thursday, November 24, 2005

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

TWELFTH REPORT

Your Committee, which was referred Bill C-66, An Act to authorize payments to provide assistance in relation to energy costs, housing energy consumption and public transit infrastructure, and to make consequential amendments to certain Acts, has, in obedience to the Order of Reference of Tuesday, November 22, 2005, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Thursday, November 24, 2005

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

THIRTEENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, October 19, 2004 to examine and report on emerging issues related to its mandate, now tables an interim report entitled, *Water in the West: Under Pressure*.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le jeudi 24 novembre 2005

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Votre Comité auquel a été déféré le projet de loi C-66, Loi autorisant des paiements dans le cadre de mesures d'aide liées au coût de l'énergie, à la consommation énergétique des habitations et à l'infrastructure du transport en commun et modifiant d'autres lois en conséquences, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 22 novembre 2005, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le jeudi 24 novembre 2005

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de déposer son

TREIZIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mardi 19 octobre 2004 à examiner, pour en faire rapport, sur de nouvelles questions concernant son mandat; dépose maintenant un rapport intérimaire intitulé, *L'eau dans l'Ouest : Une source d'inquiétude*.

Respectueusement soumis,

*Le président,***TOMMY BANKS***Chair**(Text of the thirteenth report appears following the evidence)**(Le texte du treizième rapport paraît après les témoignages)*

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 24, 2005

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-66, to authorize payments to provide assistance in relation to energy costs, housing energy consumption and public transit infrastructure, and to make consequential amendments to certain acts, met this day at 8:35 a.m. to give consideration to the bill.

Senator Tommy Banks (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Good morning, I call the meeting to order.

This is a meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, which will consider Bill C-66. We are pleased to have with us this morning the Honourable Ralph Goodale, Minister of Finance, as well as department officials and others who can answer our questions.

Thank you very much for being with us, minister. You have the floor.

Hon. Ralph Goodale, Minister of Finance: Thank you very much, Mr. Chairman. It is a pleasure to be back with you once again.

Bill C-66 is the government's policy on helping the most vulnerable Canadians to deal with the sudden spike in energy prices that developed in the late summer and early fall. There was obvious concern among Canadians about the impact of that spike, and the Government of Canada shared those concerns, especially in relation to our most vulnerable low-income citizens and those for whom we at the federal level carry some direct responsibility through the Guaranteed Income Supplement for low-income senior citizens and the National Child Benefit for low-income families.

While this year's spike in energy costs is a worldwide event arising from global causes with global consequences, and against which no complete shield is possible, the Prime Minister asked me and a number of my cabinet and caucus colleagues to develop some practical, effective and responsible options for government action in the circumstances.

There are a number of automatic shock absorbers already built into federal programs and policies to help deal with circumstances like these. For example, there is a full GST rebate to businesses and to municipalities and here are partial rebates to schools, hospitals and universities. The sharing of the federal excise tax on gasoline with cities and communities will also help with at municipal level, and there is, of course, full indexation of our tax system and our key social programs to protect against the effects of inflation. All of those things will help. They will provide several

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 24 novembre 2005

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-66, Loi autorisant des paiements dans le cadre de mesures d'aide liées aux coûts de l'énergie, à la consommation énergétique des habitations et à l'infrastructure du transport en commun et modifiant d'autres lois en conséquence, se réunit aujourd'hui à 8 h 35 pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Tommy Banks (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je déclare la séance ouverte.

Ceci est une réunion du Comité sénatorial de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, pour examiner le projet de loi C-66. Nous sommes heureux d'accueillir ce matin l'honorable Ralph Goodale, ministre des Finances, ainsi que les représentants du ministère et d'autres qui peuvent répondre à nos questions.

Merci beaucoup d'être avec nous, monsieur le ministre. Je vous laisse la parole.

L'honorable Ralph Goodale, ministre des Finances : Merci beaucoup, monsieur le président. C'est un plaisir que de revenir vous voir.

Le projet de loi C-66 est la politique du gouvernement sur l'aide des Canadiens les plus vulnérables pour faire face aux hausses soudaines des prix de l'énergie survenues à la fin de l'été et au début de l'automne. L'inquiétude que suscitaient les répercussions possibles de cette hausse était évidente parmi les Canadiens, et le gouvernement du Canada partageait cette inquiétude, particulièrement pour nos citoyens à faible revenu les plus vulnérables et ceux dont nous assumons, au niveau fédéral, la responsabilité directe par le biais du Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées à faible revenu et la Prestation fiscale pour enfants pour les familles à faible revenu.

Bien que la hausse des prix de l'énergie survenue cette année soit survenue dans le monde entier, soit attribuable à des phénomènes mondiaux et ait des répercussions mondiales, contre lesquelles on ne peut tout à fait se prémunir, le premier ministre m'a demandé, ainsi qu'à plusieurs de mes collègues du Cabinet et du caucus d'élaborer des solutions pratiques, efficaces et responsables de mesures que pourrait prendre le gouvernement dans les circonstances.

Les programmes et politiques fédéraux renferment déjà divers mécanismes d'amortissement pour faire face à des situations comme celle-là. Par exemple, il y a le remboursement intégral de la TPS pour les entreprises et les municipalités, et des remboursements partiels pour les écoles, les hôpitaux et les universités. Le partage de la taxe d'accise fédérale sur l'essence avec les villes et les communautés offrira aussi un soutien au niveau municipal et il y a, bien entendu, la pleine indexation de notre régime fiscal et de nos principaux programmes sociaux pour

hundreds of millions of dollars in cost offsets that will flow to individuals, enterprises and local governments over the next 12-15 months.

In addition to that, we were pleased to announce and then to embody in this legislation a \$2.4-billion package of measures designed to provide some additional help against unusual energy costs. We have been focused on three basic questions. First, building on the solid work of certain caucus committees that have been looking at this subject for a long time, how can we provide Canadians with more reliable and understandable information about energy pricing and price fluctuations in the marketplace, and how we can make the marketplace more transparent?

Second, what can we all do to ward off the consequences of an energy price spike and actually cut our costs in terms of energy consumption, not only this year but every year, through greater energy efficiency, conservation and innovation?

Third, how can we deliver some short-term tangible assistance to our most vulnerable citizens and do so in an efficient and timely manner?

To deal with market transparency and accountability, the Minister of Natural Resources is creating a new office, to monitor energy prices and provide clear, current information to Canadians, and the Minister of Industry is taking a number of steps to deter anticompetitive behaviour in energy markets. We will give more powers to the Competition Bureau and we will strengthen the Competition Act.

To achieve permanent energy savings, the Ministers of Natural Resources, Environment, Housing and Infrastructure are establishing certain new programs and strengthening existing ones to encourage Canadians to use less energy thereby reducing their fuel bills day by day, particularly in their homes and through better use of urban transit.

It is significant that the cost savings of the energy efficiency measures could amount, on average, to as much as \$400 or \$500 per family, per year, every year ongoing. That is perhaps where the most significant and lasting benefit of the measures that we have announced will take place.

To provide one-time help for those on low disposable incomes, the Minister of Human Resources and Skills Development and others are utilising existing program delivery systems — that is, the National Child Benefit system and the Guaranteed Income Supplement system — to target assistance to vulnerable families and to the elderly. We will provide \$125 to single, low-income

les protéger contre les effets de l'inflation. Toutes ces choses seront utiles. Elles représenteront pour plusieurs centaines de millions de dollars de compensation des coûts, offerte à des particuliers, des entreprises et des administrations locales ces 12 à 15 prochains mois.

En plus de cela, nous avons eu le plaisir d'annoncer, puis d'intégrer à cette loi, une série de mesures, montant à 2,4 milliards de dollars, conçues pour offrir une aide supplémentaire contre les coûts peu habituels de l'énergie. Nous avons concentré nos efforts sur trois questions fondamentales. Tout d'abord, en misant sur les excellents travaux de certains comités du caucus qui se sont penchés sur le sujet pendant longtemps, comment pouvons-nous offrir aux Canadiens des renseignements plus fiables et compréhensibles sur les coûts de l'énergie et les fluctuations de prix sur le marché, et comment pouvons-nous rendre le marché plus transparent?

Deuxièmement, que pouvons-nous tous faire pour nous prémunir contre les conséquences d'une hausse des prix de l'énergie et, en fait, réduire nos coûts de consommation énergétique, non pas seulement cette année, mais chaque année, au moyen d'une plus grande efficacité énergétique, de la conservation et de l'innovation.

Troisièmement, comment pouvons-nous fournir une aide tangible à court terme à nos citoyens les plus vulnérables, et ce, de façon efficace et en temps opportun.

Pour assurer la transparence et l'imputabilité du marché, le ministre des Ressources naturelles est en train de créer un nouveau bureau qui sera chargé de surveiller les prix de l'énergie et de fournir des renseignements clairs et d'actualité aux Canadiens, et le ministre de l'Industrie adopte diverses mesures pour décourager un comportement anticoncurrentiel sur les marchés énergétiques. Nous donnerons plus de pouvoir au Bureau de la concurrence et nous allons renforcer la Loi sur la concurrence.

Dans le but de réaliser des économies énergétiques permanentes, les ministres des Ressources naturelles, de l'Environnement, et de l'Habitation et de l'Infrastructure sont en train de créer de nouveaux programmes et de renforcer ceux qui existent déjà afin d'encourager les Canadiens à utiliser moins d'énergie, et à réduire ainsi au jour le jour leur facture de consommation de mazout, particulièrement pour le chauffage de leurs maisons et en utilisant plus les transports en commun urbains.

Il importe de souligner que les économies que permettraient les mesures d'efficacité énergétique, en moyenne, pourraient être de l'ordre de 400 ou 500 \$ par famille, par année, chaque année dès maintenant. C'est peut-être là l'avantage le plus important et le plus durable des mesures que nous avons annoncées et qui seront mises en œuvre.

Pour offrir une aide ponctuelle à ceux qui ont un faible revenu disponible, les ministres des Ressources naturelles et du Développement des compétences et d'autres recourent à des modes de prestation de programmes existants — c'est-à-dire le Régime national de prestations fiscales pour enfants et le Supplément de revenu garanti — pour axer l'aide sur les

seniors, \$250 to low-income senior couples and \$250 to low-income families, all federally tax free. We expect more than 3 million payments to be delivered in respect of the energy price spike through these measures that I have announced and that are embodied in Bill C-66.

Let me make three final points. Responsibilities for energy matters and for income support systems are not just federal, as all of us around this table understand. Those responsibilities are fully shared with provincial governments. Therefore, we have invited the provinces to build on our federal initiatives to further benefit their own residents in their respective provinces. We know that at least some of the provinces have already or are now planning to do so and we welcome that.

We would also encourage all provinces to ensure that any clawbacks that are built into their social support systems do not apply to diminish the value of these federal energy payments embodied in Bill C-66. I think the provinces would want to ensure that the benefit flows through to the people for whom it is intended.

Second, we are calling upon all players in Canada's energy markets to adhere to the highest principles of competition and transparency. Canadians were sceptical in the summer and the early part of the fall. They suspected they were being gouged. They have questions about why prices seem to rise so fast but then come down so slowly. They deserve complete and respectful answers about how the market is functioning.

Finally, beyond energy issues, the Government of Canada is anxious to improve the disposable incomes of all Canadians, especially those of middle and modest means but, indeed, all Canadians through the policies that the government has and is about to implement. Our energy plan was a first step in that direction toward improving disposable incomes in the context of a global energy price spike.

Further action to generate better disposable incomes more generally has also flowed since the announcement of our energy package earlier in the fall. The evidence of that is in Bill C-67, which is now being debated in the House of Commons with respect to unanticipated surplus legislation, which will provide future tax reductions for Canadians. That will also help to improve disposable incomes.

I would also draw your attention to the economic and fiscal update of a couple weeks ago, which included \$28 billion-worth of tax reductions, the vast majority of it directed toward individuals and families and, most especially, those with middle and low incomes.

familles vulnérables et les personnes âgées. Nous allons verser 125 \$ aux personnes âgées célibataires à faible revenu, 250 \$ aux couples âgés à faible revenu et 250 \$ aux familles à faible revenu, aucun de ces montants n'étant assujéti à l'impôt fédéral. Nous prévoyons la livraison de plus de 3 millions de paiements liés à la hausse des coûts de l'énergie grâce à ces mesures que j'ai annoncées et qui font partie intégrante du projet de loi C-66.

Je terminerai avec trois dernières choses. Les responsabilités relativement aux questions énergétiques et au régime de soutien du revenu ne sont pas seulement d'ordre fédéral, comme nous le savons tous, autour de cette table. Ces responsabilités sont pleinement partagées avec les gouvernements provinciaux. C'est pourquoi nous avons invité les provinces à s'appuyer sur nos initiatives fédérales pour mieux encore aider leurs propres citoyens dans leurs provinces respectives. Nous savons qu'au moins certaines provinces ont déjà adopté des mesures, ou prévoient du faire, et nous en sommes heureux.

Nous voudrions aussi encourager toutes les provinces à s'assurer qu'aucune disposition de récupération fiscale prévue dans leurs régimes de soutien social ne s'applique à ces subventions fédérales à l'énergie stipulées dans le projet de loi C-66 et en diminuent la valeur. Je pense que les provinces voudraient s'assurer que les personnes à qui ces mesures s'adressent puissent en profiter.

Deuxièmement, nous faisons appel à tous les acteurs des marchés énergétiques du Canada pour qu'ils adhèrent aux principes les plus rigoureux de la concurrence et de la transparence. Les Canadiens étaient très sceptiques pendant l'été et au début de l'automne. Ils soupçonnaient de se faire avoir. Ils aimeraient savoir pourquoi les prix semblent si pressés d'augmenter, mais sont si lents à baisser. Ils méritent des réponses exhaustives et respectueuses sur la manière dont fonctionne le marché.

Enfin, au delà des questions énergétiques, le gouvernement du Canada est impatient d'améliorer le revenu disponible de tous les Canadiens, surtout de ceux dont les moyens sont modestes et modérés mais, de fait, de tous les Canadiens, au moyen des politiques que le gouvernement a instaurées et est sur le point d'instaurer. Notre plan énergétique était un premier pas en ce sens, pour augmenter les revenus disponibles dans le contexte de la hausse mondiale du prix de l'énergie.

D'autres mesures pour générer plus de revenus disponibles de façon plus généralisée ont aussi été instaurées depuis l'annonce de notre forfait énergétique, au début de l'automne. Le projet de loi C-67 l'illustre, lequel est actuellement débattu à la Chambre des communes, relativement à la législation sur les excédents non prévus, et qui entraînera d'autres réductions d'impôt pour les Canadiens. Cela aidera aussi à augmenter le revenu disponible.

J'aimerais aussi attirer votre attention sur une mise à jour économique et financière, il y a deux semaines, qui faisait état de 28 milliards de dollars de réductions d'impôt, dont la plus grande partie sera dirigée vers les particuliers et les familles et, plus particulièrement, ceux aux revenus faibles et moyens.

The Chairman: Thank you, minister. Members, I point out, as you can clearly see, that the minister is accompanied by senior officials from Environment Canada, Department of Finance and from Social Development Canada having to do with the housing aspects of this bill, and from Natural Resources Canada.

I invite your questions of the minister, and of any of the other folks accompanying him, having to do with Bill C-66.

Senator Bryden: Mr. Minister, thank you for coming. This is a very busy time.

One of the questions that has arisen in relation to this legislation is not really relating to the people who are touched but to people who are missed. The payments that will be coming forward under both the provisions of the rebates are to households receiving GIS or the child tax benefit. Those households will be next door to other households with similar heating costs and the same levels of income, yet they will not benefit from this measure.

Could you address why this is so and if it can, or should, be corrected? It is of concern to a good number of people with whom I have discussed this matter. It is the top-of-mind issue that comes out for a lot of us.

Mr. Goodale: Let me correct a couple of technical points.

This is not intended to be a rebate directed exclusively at home heating fuel costs. We were careful in designing this initiative. Thinking back to previous experience, we did this largely on the advice of the Auditor General. The focus is on energy costs generally, not just home heating fuel.

You will see from some of the statistics on inflation during the fall, that while core inflation remained fairly steady, the headline inflation rates went way up, largely driven by energy costs. It was not just home heating fuel, because home heating fuel would not have been factored into the equation at that time. It was largely gasoline, and that will ricochet through the economy in food prices for anything that has to be moved any distance by truck transport and so forth.

Our conclusion was there is an issue around higher costs to heat homes in the winter, but the impact was more broadly based than that. It was an energy spike, not a home heating spike exclusively. In the design of the program, it is intended to be broad and not exclusively related to home heating costs.

Second, in program design, we thought the thing that we needed to do was to focus on our most vulnerable citizens, and focus on a delivery mechanism that would get to them accurately without imposing some burdensome administrative system. We focused our considerations on where we had delivery systems already in place. The two systems that were obvious were the

Le président : Merci, monsieur le ministre. J'aimerais signaler aux membres du comité, comme vous pouvez bien le voir, que le ministre est accompagné par de hauts fonctionnaires d'Environnement Canada, du ministère des Finances et de Développement social Canada, qui travaillent sur l'aspect de l'habitation de ce projet de loi, et aussi de Ressources naturelles Canada.

Je vous invite à poser vos questions au ministre, ou à toute autre personne qui l'accompagne, relativement au projet de loi C-66.

M. John Bryden : Monsieur le ministre, merci d'être venu. C'est une période très occupée.

L'une des questions qui se sont posées, relativement à ce projet de loi, ne concernent pas tant les gens qui sont visés que ceux qui ne le sont pas. Les versements qui seront faits, en vertu des modalités du rabais, visent les familles qui reçoivent des prestations fiscales pour enfant ou le Supplément de revenu garanti. Ces familles sont voisines d'autres familles qui ont elles aussi les mêmes coûts de chauffage et le même niveau de revenu, et pourtant, qui ne bénéficieront pas de cette mesure.

Pourriez-vous expliquer pourquoi il en est ainsi et si cela peut, ou devrait, être corrigé? C'est un élément de préoccupation pour bien des gens avec qui j'en ai discuté. C'est un enjeu qui préoccupe bon nombre d'entre nous.

M. Goodale : Permettez-moi de corriger deux ou trois détails techniques.

Cette mesure ne se veut pas un rabais axé exclusivement sur les coûts du chauffage au mazout des maisons. Nous avons fait très attention en élaborant cette initiative. En faisant une rétrospective de l'expérience antérieure, nous avons largement suivi les conseils de la vérificatrice générale. Nous avons mis l'accent sur les coûts de l'énergie en général, mais pas sur le mazout domestique.

Vous constaterez, d'après certaines des statistiques sur l'inflation pendant l'automne, qu'alors que l'inflation de base est restée assez stable, les taux d'inflation affichés sont montés en flèche, sous la poussée, surtout, des coûts de l'énergie. Il ne s'agissait pas seulement du mazout domestique, parce que cela n'aura pas été tenu en compte dans l'équation à ce moment-là. C'était surtout l'essence, et cela se répercutera sur l'économie dans les prix des aliments pour tout ce qui doit être transporté par camion sur n'importe quelle distance, etc.

Notre conclusion a été qu'il y a un problème avec les coûts plus élevés du chauffage domestique en hiver, mais l'impact était beaucoup plus vaste que cela. Il y avait hausse du coût de l'énergie en général, pas exclusivement du coût du chauffage domestique. Dans le concept du programme, on vise le générique plutôt que de nous concentrer exclusivement sur les coûts de chauffage domestique.

Deuxièmement, au moment de concevoir le quorum, nous avons pensé que ce qu'il nous fallait faire, c'était nous concentrer sur nos citoyens les plus vulnérables, et nous concentrer sur un mécanisme de prestation qui les ciblerait avec précision sans imposer de régime administratif trop lourd. Nous nous sommes concentrés sur les systèmes de prestation que nous avons déjà.

Guaranteed Income Supplement and the National Child Benefit. Those are income-tested programs. The benefits flow to those two categories of people because they are the lowest income citizens in the country. That is where we have tried to put the emphasis.

Realizing that whenever you design a program, establish eligibility criteria, and draw those difficult lines, wherever you draw the line there will be people on one side and people on the other side and there will always be an argument about the line.

We concluded that the best approach was to stay with the definitions of need and income already established in federal programs. However, we also recognized that others could be of assistance here, which is why we have invited provinces to participate because they have broader responsibilities in terms of income support than we do.

I am pleased to say that some provinces, including some in Atlantic Canada, are participating, and I applaud them for doing so. I believe the provinces also intend to avoid any inadvertent clawback of benefit. I do not think the provinces intend to try to scoop this. I think they are operating in good faith and goodwill on that point.

We have now moved on broad-based tax relief for Canadians and we are starting with middle- and lower-income Canadians, the very ones about whom you are concerned as being just across the line in respect of Bill C-66. We will be increasing the basic personal amount and, with the goodwill of Parliament — and I admit that is rather hard to find these days — it appears that we will be able to implement the increase in the basic personal amount effective for the year 2005. That was our intention. That was in the ways and means motion and in the economic update. I am hopeful this measure will succeed. That will increase the basic personal amount right across the board for all Canadians by \$500. That will be most helpful to low-income people.

We also intend, in the first year — that is for 2005 — to reduce the tax rate in the lowest bracket up to \$36,000, by one percentage point. Those two things, added together, will save taxpayers this year over \$5 billion.

I encourage an analysis of our approach based on the full package. Yes, the energy measures are targeted, but the tax changes are broadly based and will benefit the people to whom you refer. I would also point out that the energy conservation measures, which are the biggest part of the package at \$1.8 billion, are generally available to everybody. We have particularly designed the home energy efficiency upgrade component to be particularly accessible to low-income families.

Les deux régimes qui étaient évidents étaient le Supplément de revenu garanti et la Prestation fiscale pour enfants. Ce sont des programmes évalués selon l'état des revenus. Les prestations vont à ces deux catégories de gens parce que ce sont les citoyens qui ont les plus faibles revenus du pays. C'est là que nous avons essayé de mettre l'accent.

Il faut comprendre que n'importe quand, à partir du moment où on conçoit un programme, on établit des critères d'admissibilité et on fixe des limites difficiles, et dès qu'on fixe des limites, il se trouve des gens d'un côté de la limite et d'autres de l'autre, et il y aura toujours un débat sur la limite.

Nous avons conclu que la meilleure chose à faire était de nous en tenir aux définitions du besoin et du revenu déjà établis dans les programmes fédéraux. Cependant, nous avons aussi reconnu que d'autres compétences pourraient être utiles ici, et c'est pourquoi nous avons invité les provinces à participer parce qu'elles assument de plus vastes responsabilités en matière de soutien du revenu que nous.

Je suis heureux de pouvoir dire que certaines provinces, dont certaines de l'Atlantique, participent et je les applaudis pour cela. Je crois que les provinces ont aussi l'intention d'éviter toute mesure étourdie de récupération fiscale sur les prestations. Je ne pense pas que les provinces aient l'intention d'essayer d'en tirer profit. Je pense qu'elles agissent de bonne foi et de bon gré sur ce plan.

Nous avons maintenant adopté des mesures d'allègement fiscal général pour les Canadiens, et nous commençons avec les Canadiens à revenu faible et moyen, ceux-là même qui vous préoccupent comme étant juste de l'autre côté de la limite, avec le projet de loi C-66. Nous allons augmenter le montant de base personnel et, si le Parlement le veut bien — et je vous concède que c'est assez difficile à obtenir ces temps-ci — il se pourrait bien que l'augmentation du montant personnel de base puisse entrer en vigueur pour l'exercice 2005. C'était notre intention. C'était dans la motion de voies et moyens, et dans la mise à jour sur la situation économique. J'espère bien que cette mesure passera. Ainsi, le montant personnel de base augmentera pour tout le monde, pour tous les Canadiens, de 500 \$. Ce sera des plus utiles pour les personnes à faible revenu.

Nous avons aussi l'intention, la première année — c'est-à-dire pour 2005 — de réduire d'un point de pourcentage le taux d'impôt de la tranche d'imposition la plus faible, qui va jusqu'à 36 000 \$. Ces deux mesures, ensemble, feront économiser aux contribuables quelque 5 milliards de dollars cette année.

J'encourage une analyse de notre approche fondée sur l'ensemble de ces mesures. Oui, les mesures énergétiques sont ciblées, mais les modifications fiscales sont générales et profiteront aux gens dont vous parlez. Je voudrais aussi signaler que les mesures de conservation énergétique, qui forment la plus grande partie des mesures, se chiffrant à 1,8 milliards de dollars, sont généralement accessibles à tout le monde. Nous avons conçu la composante d'augmentation de l'efficacité énergétique domestique de manière à ce qu'elle soit particulièrement accessible aux familles à faible revenu.

Senator Cochrane: In order to receive the energy cost benefit, seniors must be in receipt of the Guaranteed Income Supplement; is that not the case?

Mr. Goodale: That is correct.

Senator Cochrane: Reports have indicated that a substantial number of eligible seniors have not applied for this benefit or have not renewed their application. Am I right in understanding that these people will receive no heating relief through this program? What steps is your government taking to ensure that all Canadians who are rightly entitled to this Guaranteed Income Supplement, by age or by circumstance, and the energy cost benefit, will get their cheque this winter? I am mostly interested in not the ones above the line; I am interested in the ones that are just below the line.

Mr. Goodale: I appreciate the concern, senator. It is one that we paid attention to in dealing with the design of this program.

A number of organizations, one of them being CARP, the Canadian Association of Retired Persons, pointed out some of the studies that, while they are anecdotal and the evidence is not statistically comprehensive, have indicated that there may be as many as 300,000 seniors who could be entitled to benefits that, perhaps, do not know about it or have allowed it to expire, or whatever.

I raised this matter very early in the program design with both Minister Stronach and Minister Ianno. They indicated they would be working very hard to reach those 300,000 to ensure that they knew they were potentially eligible. Certainly, we asked many of the organizations that might have specific names, specific examples of people who had somehow been missed or had fallen through the cracks, to come forward and give us that data so that we could ensure that every Canadian entitled to a benefit has the opportunity to receive it.

Senator Cochrane: Do you have any idea how CARP and those organizations will do this?

Mr. Goodale: I do not, frankly. Mr. Ianno and Ms. Stronach would be better able to inform you. Are there representatives from HRSD present?

Richard A. Brunton, Program Manager, Old Age Security Program, Social Development Canada: The short answer to the honourable senator's question is that if a senior files a tax return, we will find them. If they are not already in receipt, then we will invite them to apply. If they become eligible as a result of applying for the Guaranteed Income Supplement, and if their eligibility crosses the three-month period of eligibility for the energy rebate, then they will get that rebate.

Le sénateur Cochrane : Pour recevoir la prestation pour les coûts de l'énergie, les personnes âgées doivent être bénéficiaires du Supplément de revenu garanti, n'est-ce pas?

M. Goodale : C'est bien cela.

Le sénateur Cochrane : Selon certains rapports, un grand nombre de personnes âgées admissibles au Supplément n'ont pas demandé cette prestation ou n'ont pas renouvelé leur demande. Est-ce que je me trompe, ou ces gens ne recevront pas d'allègement pour les coûts du chauffage par ce programme? Quelle mesure prend votre gouvernement pour s'assurer que tous les Canadiens qui ont droit à ce Supplément de revenu garanti, soient par leur âge ou leur situation, et à la prestation pour les coûts de l'énergie, reçoivent leur chèque cet hiver? Je m'intéresse surtout non pas à ceux qui sont au-dessus de la limite; je m'inquiète pour ceux qui sont juste au-dessous.

M. Goodale : Je comprends votre préoccupation, monsieur le sénateur. C'est un aspect sur lequel nous nous sommes penchés quand nous avons conçu ce programme.

Plusieurs organisations, dont l'Association canadienne des individus retraités, nous ont signalé certaines études qui, bien qu'elles soient anecdotiques et que les données ne soient pas statistiquement exhaustives, donnent à penser qu'il pourrait y avoir pas moins de 300 000 aînés qui auraient droit à la prestation et qui, peut-être, ne le savent pas ou l'ont laissée échoir.

J'ai soulevé cette question très tôt dans l'élaboration du programme, avec la ministre Stronach et le ministre Ianno. Ils ont affirmé qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour atteindre ces 300 000 personnes et s'assurer qu'ils sachent qu'ils pourraient être admissibles. Il est certainement que nous avons fait appel à bien des organisations qui pourraient connaître des noms particuliers, des exemples particuliers de gens qui, pour une raison ou une autre, ont manqué d'information ou ont glissé entre les fentes du système, pour qu'elles nous fournissent des données nous permettant de nous assurer que tout Canadien admissible à une prestation ait la chance de la recevoir.

Le sénateur Cochrane : Avez-vous une idée de la façon dont l'Association canadienne des individus retraités et ces autres organisations le feront?

M. Goodale : Pas vraiment, très franchement. M. Ianno et Mme Stronach pourraient mieux vous renseigner. Est-ce qu'il y a ici des représentants de RHDC?

Richard A. Brunton, gestionnaire de programme, Programme de la sécurité de la vieillesse, Développement social Canada : Pour répondre brièvement à la question de l'honorable sénateur, si un aîné produit une déclaration de revenu, nous le trouverons. S'il n'a pas encore reçu le Supplément, nous l'inciterons à le demander. S'il devient admissible à la suite de sa demande de Supplément de revenu garanti, et si son admissibilité chevauche la période de trois mois d'admissibilité pour le rabais à l'énergie, il recevra ce rabais.

Senator Cochrane: Will they get it in time for this winter? This is a crucial time now with the prices so darn high that they cannot afford it. Do you think they will get a cheque this winter to help them out?

Mr. Brunton: It depends on when they apply. If they apply now or in January, February or March, then they will get it within a month of their application in most cases.

Senator Cochrane: But we do not file our income tax and we do not have to file it until the end of March. How will you find those people?

Mr. Brunton: The seniors who have not filed for the previous year are in a separate category. They are a minority of people and they are the ones to whom we dedicate our outreach program. This is the program that the minister mentioned whereby we use all the organizations that are out there to bring to our attention any seniors who have fallen through the cracks in this way, even through the cracks of the tax system.

To put this in perspective, of the 1.5 million seniors who currently receive the GIS, 1.3 million are tax filers. The other 200,000 are not. They are the ones who we contact every year to renew their GIS.

Mr. Goodale: Could I add, too, that I think there is a role here for members of Parliament to play, whether in the House or in the Senate, to help ensure that the appropriate information gets into the hands of people who could be eligible. Every time the government launches a communications or advertising campaign, there is always a risk of criticism. However, it is important to let Canadians know. One method of communication that is beyond criticism is when members of Parliament, whether senators or members of the House of Commons, take the initiative to communicate this information. All it takes is simply inviting senior citizens to make an inquiry with the appropriate department, which they can do nationally through 1 800-O-Canada, or through local offices spread across the country. I want every eligible Canadian to know that he or she is eligible.

Senator Cochrane: I feel the same way that you do, however, our system is not that quick in trying to pick up problems even if a senator should happen to intervene concerning names, and so on. I have had that same problem with other departments — not yours, minister. These things are way down the line. On one case I have been one year waiting for a response.

Mr. Goodale: I know the system can be frustrating, but there are many very professional, hard-working public servants trying to respond quickly. On this one, I know from talking to Ms. Stronach and Mr. Ianno that they have encouraged their respective teams to be responsive because there is a time window here that is important.

Senator Cochrane: Could I have your business card, Mr. Brunton, before you go?

Le sénateur Cochrane : Est-ce qu'il le recevra à temps pour cet hiver? C'est une période cruciale, maintenant, avec les prix qui sont tellement élevés qu'ils ne peuvent pas se le permettre. Est-ce que vous pensez qu'ils recevront un chèque cet hiver pour les aider?

M. Brunton : Cela dépend du moment où ils feront la demande. S'ils la font maintenant ou en janvier, en février ou en mars, il l'aura dans le mois qui suit la demande, pour la plupart.

Le sénateur Cochrane : Mais nous ne produisons pas notre déclaration de revenu, et nous ne sommes pas tenus de la produire avant la fin de mars. Comment allez-vous trouver ces gens?

M. Brunton : Les aînés qui n'ont pas fourni de déclaration l'année précédente sont une catégorie à part. C'est une minorité de gens, et c'est eux que vise notre programme de sensibilisation. C'est le programme dont parlait le ministre, par lequel nous faisons appel à toutes les organisations qui existent pour porter à notre attention tout aîné qui s'est ainsi glissé entre les fentes du système, même entre les fentes du régime fiscal.

Pour mettre les choses en perspective, sur 1,5 million d'aînés qui reçoivent actuellement des prestations de SRG, 1,3 million produisent des déclarations de revenu. Les 200 000 qui restent n'en produisent pas. Ce sont eux avec qui nous communiquons chaque année pour renouveler leur SRG.

M. Goodale : Est-ce que je pourrais ajouter, aussi, que je pense que les membres du Parlement, que ce soient les députés ou les membres du Sénat, auraient un rôle à jouer pour contribuer à ce que l'information pertinente se rende aux gens qui pourraient être admissibles? Chaque fois que le gouvernement lance une campagne de communication ou de publicité, il court toujours le risque d'être critiqué. Pourtant, il est important de renseigner les Canadiens. Une méthode de communication qui est à l'abri de toute critique, c'est quand les membres du Parlement, que ce soit des sénateurs ou des membres de la Chambre des communes, prennent l'initiative de transmettre l'information. Il suffit simplement d'inviter les aînés à faire une demande au ministère pertinent, ce qu'ils peuvent faire à l'échelle nationale en appelant au 1 800-O-Canada, ou par l'entremise des bureaux locaux qui sont disséminés dans tout le pays. Je voudrais que chaque Canadien admissible sache qu'il l'est.

Le sénateur Cochrane : Je pense tout à fait comme vous. Cependant, notre système n'est pas si prompt à remarquer les problèmes, même s'il se trouve un sénateur pour intervenir et citer des noms, etc. J'ai eu le même problème avec d'autres ministères — pas le vôtre, monsieur le ministre. Ces choses sont bien bas dans la liste des priorités. Dans un cas, j'ai attendu une réponse pendant toute une année.

M. Goodale : Je sais que le système peut être frustrant, mais il y a bien des fonctionnaires très professionnels et très travailleurs qui essaient de répondre rapidement. Sur cette question-ci, je sais, puisque j'en ai parlé avec Mme Stronach et M. Ianno, qu'ils ont encouragé leurs équipes respectives à faire vite, parce qu'il y a une fenêtre temporelle, ici, qui est importante.

Le sénateur Cochrane : Est-ce que je pourrais avoir votre carte d'affaires, monsieur Brunton, avant que vous partiez?

Senator Milne: Minister Goodale, I am following up on what Senator Bryden said about two identical houses, side by side, with people above the line and below the line. It will be a hard sell to Canadians, because they will look on it as an energy rebate. They will look on it as a home heating rebate.

In one of those two houses, suppose you have an elderly couple living there and they get the \$250. However, the man dies and, suddenly, the amount the woman gets is cut in half. She is still heating the same house. You will tell her it is because she only eats half as much food?

Mr. Goodale: It is important, Senator Milne, to be precise about the program. The Auditor General told us that the program, devised back in the year 2000, was designed to hit a target other than the delivery system that had been developed. Her advice was to make sure that the criteria and the design of the program matched the delivery mechanism that was in place.

The program was carefully and explicitly designed to focus on low-income families and low-income seniors — those in receipt of the NCB, those in receipt of the GIS — and to offset not just home heating fuel but all energy costs, to the extent that you can, realizing that there would be, unfortunately, lines. Wherever we design a program, there will be a line somewhere. In order to cushion that impact we have since implemented tax reductions that will help those very low-income tax filers by at least \$500 in 2005. We are not waiting until 2006; this is retroactive to 2005, as is the increase in the basic rate.

If we take an average family of \$60,000 income with two children, they will receive a tax reduction in 2005 of 20 per cent and that will rise to 33.3 per cent by the fifth year. Over that period of time they will save over \$3,300 in federal taxes that they will not have to pay.

As I said right from the beginning, before we made the energy announcements and anticipated surplus announcement and before we released the update, this had to be seen as a package. When viewed as a package it all fits together and it is comprehensive. It does not leave anyone out.

Senator Milne: Perhaps you should get the Auditor General to explain this to Canadians. She is pretty good at getting her message across.

Mr. Goodale: I am sure she will.

The Chairman: There was a glowing report from the Auditor General which found its way onto page 34 of an obscure newspaper yesterday as opposed to the unglowing reports from time to time that come from the Auditor General.

Le sénateur Milne : Monsieur le ministre, je reviens sur ce que disait le sénateur Bryden, au sujet des deux maisons identiques, voisines, chacune étant d'un côté différent de la limite. Ce sera difficile de le faire comprendre aux Canadiens, parce qu'ils verront cela comme un rabais à l'énergie. Ils verront cela comme un rabais sur le chauffage domestique.

Supposons qu'un couple âgé vit dans l'une de ces deux maisons, qui reçoit les 250 \$. Cependant, l'homme meurt et, soudain, le montant que reçoit la femme est divisé par deux. Elle chauffe encore la même maison. Lui direz-vous que c'est parce qu'elle ne mange que la moitié de la nourriture?

M. Goodale : Il est important, sénateur, de bien être précis au sujet du programme. La vérificatrice générale nous a dit que le programme, formulé en 2000, était conçu pour atteindre une autre cible que celle du système de prestations qui a été créé. Son conseil était de nous assurer que les critères et le concept du programme correspondaient au mécanisme de prestations qui était en place.

Le programme a été conçu minutieusement et explicitement pour les familles et les aînés à faible revenu — ceux qui reçoivent la PFE, ceux qui reçoivent le SRG — et pour compenser non seulement le prix du chauffage domestique, mais tous les coûts de l'énergie, dans la mesure où on le peut, en réalisant qu'il pourrait y avoir, malheureusement, des limites. Dès qu'on conçoit un programme, il y aurait une limite quelque part. Pour atténuer cet impact, nous avons depuis instauré des réductions d'impôt qui allégeront le fardeau des personnes à très faible revenu d'au moins 500 \$ en 2005. Nous n'attendons pas 2006; c'est rétroactif à 2005, tout comme l'augmentation du taux de base.

Prenons l'exemple d'une famille moyenne au revenu de 60 000 \$, avec des enfants; elle aura droit à une réduction d'impôt, en 2005, de 20 p. 100, qui aura atteint 33,3 p. 100 la cinquième année. Sur cette période, elle épargnera plus de 3 300 \$ en impôt fédéral qu'elle n'aura pas à verser.

Comme je l'ai dit depuis le tout début, avant d'annoncer les rabais sur l'énergie et le surplus prévu et avant que nous annoncions la mise à jour, il fallait que ce soit vu comme un ensemble de mesures. Quand c'est vu comme un ensemble de mesures, tout s'imbrique et est exhaustif. Personne n'est laissé pour compte.

Le sénateur Milne : Peut-être devriez-vous demander à la vérificatrice générale d'expliquer cela aux Canadiens. Elle sait très bien faire comprendre ces choses.

M. Goodale : Je suis sûr qu'elle le fera.

Le président : Il y a eu un rapport élogieux de la vérificatrice générale qui s'est retrouvé à la page 34 d'un obscur journal hier, comparativement aux rapports moins brillants que publie de temps à autre la vérificatrice générale.

[Translation]

Senator Tardif: The Government of Canada has announced that \$500 million will be allocated to the new EnerGuide for Low-Income Households Program. How will this new program be administered? Will the current EnerGuide Incentive Program rules also apply to this new program? How do the two programs differ in terms of how they are regulated and managed?

[English]

Mr. Goodale: The two programs, Senator, are certainly the same in principle and in purpose, but the newer program is explicitly designed to focus on low-income households. Perhaps I could ask Ms. McCuaig-Johnston, who is familiar with the programs of the Department of Natural Resources to describe the low-income initiative.

Margaret McCuaig-Johnston, Assistant Deputy Minister, Energy Technology and Programs Sector, Natural Resources Canada: The primary distinction between the current EnerGuide for Houses Program and the new EnerGuide for Low-Income Households is that where the EnerGuide for Houses Program, which is available to everyone in Canada, has a shared audit: a pre-audit of a house and what its energy efficiency possibilities are in terms of changes that could be made and a post-audit after the retrofits are made. The cost is shared, about 50/50, with the home owner.

In the case of the Low-Income Households program, the government will cover the entire cost of the pre-audit and post-audit of the house then, in addition, will cover the full cost of the retrofits that are done for each household up to \$3, 500 in the southern band of Canada and \$5,000 in northern Canada. There is another level in between those two.

In a household that might undertake \$5,000 or \$6,000 worth of retrofits, under the EnerGuide for Houses Program the government might only cover \$750 to \$1,000 of that much larger cost, however depending on the energy efficiency changes that are made for the Low-Income Household program, 100 per cent of the retrofits will be covered up to \$3, 500. The Low-Income Household program is funded at a level where 133,000 households are expected to be covered.

[Translation]

Senator Tardif: Does that cover start-up costs, including capital purchases?

Ms. McCuaig-Johnston: Yes, it covers all retrofits up to \$3,500.

[Français]

Le sénateur Tardif : Le gouvernement du Canada a annoncé que 500 millions de dollars seraient consacrés au nouveau programme ÉnerGuide pour les familles à faible revenu. Comment ce nouveau programme sera-t-il administré? Est-ce que les règlements seront les mêmes que pour le programme Encouragement énergétique présentement en place? Quelles sont les distinctions entre les deux programmes en ce qui a trait aux règlements et à l'administration?

[Traduction]

M. Goodale : Les deux programmes, sénateur, sont certainement fondés sur le même principe et sur le même objectif, mais le programme le plus récent est explicitement conçu pour les ménages à faible revenu. Peut-être pourrais-je demander à Mme McCuaig-Johnston, qui connaît les programmes, du ministère des Ressources naturelles, de décrire l'initiative axée sur les familles à faible revenu.

Margaret McCuaig-Johnston, sous-ministre adjointe, Secteur de la technologie et des programmes énergétiques, Ressources naturelles Canada : La principale différence entre l'actuel programme ÉnerGuide pour les maisons et le nouveau programme ÉnerGuide pour les ménages à faible revenu, c'est que le programme ÉnerGuide pour les maisons, qui est accessible à tout le monde au Canada, fait l'objet d'une vérification partagée : une vérification initiale d'une maison et de ses possibilités d'efficacité énergétique, en termes des changements qui pourraient être apportés, et une vérification de suivi, après que les améliorations aient été faites. Le coût est partagé, à environ moitié-moitié, avec le propriétaire.

Dans le cas du programme ÉnerGuide pour les ménages à faible revenu, le gouvernement va assumer l'intégralité du coût de la vérification initiale et de la vérification de suivi de la maison et, en plus, il assumera l'intégralité des coûts des aménagements qui sont faits pour chaque ménage, jusqu'à concurrence de 3 500 \$ dans la partie sud du Canada et de 5 000 \$ dans le Nord. Il y a un autre niveau entre les deux.

Pour un ménage qui pourrait entreprendre des rénovations de l'ordre de 5 ou 6 000 \$, en vertu du programme ÉnerGuide pour les maisons, le gouvernement pourrait n'assumer que 750 \$ de ces frais nettement plus élevés. Par contre, selon les changements à l'efficacité énergétique qui sont faits dans le cadre du programme ÉnerGuide pour les ménages à faible revenu, l'intégralité des améliorations pourrait être assumée par le gouvernement, jusqu'à concurrence de 3 500 \$. Le programme ÉnerGuide pour les ménages à faible revenu est financé de manière à pouvoir aider 133 000 ménages.

[Français]

Le sénateur Tardif : Est-ce que cela couvre aussi les coûts initiaux, soit l'achat capital?

Mme McCuaig-Johnston : Oui, tous les changements jusqu'à concurrence de 3 500 dollars sont couverts.

[English]

Mr. Goodale: Sometimes the focus is on the income supplement cheques that the government sends out and they obviously have a higher profile, but it could well be, under this initiative, that the energy efficiency measures will have, by far, the bigger and longer term benefit. By making the kinds of audits and then upgrades in the quality of our housing stock, we are estimating, on average, a saving for the average Canadian family of between \$400 and \$500 per year, every year, ongoing, permanently, from having a more energy efficient home.

The kinds of programs that Ms. McCuaig-Johnston has talked about are exactly the kinds that will achieve that degree of saving.

The Chairman: Before we leave that, could you tell us how “the North” is determined?

Ms. McCuaig-Johnston: Actually, I would like to defer to my colleague Ms. Darke, who is responsible for the Residential Rehabilitation Assistance Program. That is the program which will screen the low-income households for admissibility into the program and has set the thresholds for application.

Debra Darke, Director, Community Development, Canadian Mortgage and Housing Corporation: As Ms. McCuaig-Johnston said, the intent is to deliver this energy retrofit program for low-income households through the existing delivery network that CMHC has for our renovation programs. Our renovation program has three zones across the country. The first zone covers the southern portion of the country.

The Chairman: I understand that, but how do you make that determination? Do you use a geographic parallel or a distance from the border?

Ms. Darke: We have a map. The north includes Labrador, northern Quebec, and the Territories; I believe it is approximately the 55th parallel that determines the distinction between zone 3, which is the north, and zone 2, which Ms. McCuaig-Johnston referred to as the middle. Everything below that is in the south.

The Chairman: Would you send a copy of that map to the clerk?

Ms. Darke: Yes, I will.

Senator Austin: Question, please, where is Edmonton?

Mr. Goodale: It is west of Lloydminster.

The Chairman: Exactly. It is in the centre of the world.

Senator Austin: Is Edmonton in zone 1 or in zone 2?

Ms. Darke: I am not sure.

Mr. Goodale: In the meantime, I can assure you that Lloydminster is at least half right.

[Traduction]

M. Goodale : Parfois, l'accent est mis sur les chèques de Supplément de revenu que le gouvernement envoie et il est évident qu'ils sont plus reconnus, mais il se pourrait bien qu'en vertu de cette initiative, les mesures d'efficacité énergétique aient, de loin, de plus grands avantages, à plus long terme. En effectuant le genre de vérifications et d'améliorations de la qualité de notre parc de logements, nous prévoyons, en moyenne, une économie pour la famille canadienne moyenne de l'ordre de 400 à 500 \$ par année, chaque année, tout le temps, en permanence, du fait que leur maison est plus écoénergétique.

Le genre de programme dont a parlé Mme McCuaig-Johnston est exactement ceux qui permettront ce genre d'économie.

Le président : Avant de laisser le sujet, pourriez-vous nous dire comment « le Nord » est déterminé?

Mme McCuaig-Johnston : En fait, j'aimerais laisser ma collègue, Mme Darke, répondre; elle est responsable du programme d'aide à la remise en état des logements. C'est le programme qui déterminera l'admissibilité des familles à faible revenu au programme et qui a fixé les seuils pour la demande.

Debra Darke, directrice, Développement communautaire, Société canadienne d'hypothèques et de logements : Comme le disait Mme McCuaig-Johnston, l'objectif est d'offrir ce programme d'amélioration énergétique aux familles à faible revenu par le biais du réseau existant dont dispose la SCHL pour nos programmes de rénovation. Notre programme de rénovations porte sur trois zones dans tout le pays. La première couvre la partie sud du pays.

Le président : Je le comprends bien, mais comment le définissez-vous? Est-ce que vous vous fiez à un parallèle géographique, ou à une distance à partir de la frontière?

Mme Darke : Nous avons une carte. Le Nord englobe le Labrador, le nord du Québec et les territoires; je crois que c'est environ le 55^e parallèle qui délimite la zone 3, qui est le Nord, et la zone 2, dont Mme McCuaig-Johnston a parlé comme du milieu. Tout ce qui est en dessous est le Sud.

Le président : Pourriez-vous faire parvenir une copie de cette carte au greffier?

Mme Darke : Oui, absolument.

Le sénateur Austin : Une question, s'il vous plaît, où est Edmonton?

M. Goodale : C'est à l'ouest de Lloydminster.

Le président : Exactement. C'est au centre du monde.

Le sénateur Austin : Est-ce qu'Edmonton est dans la zone 1 ou dans la zone 2?

Mme Darke : Je ne sais pas exactement.

M. Goodale : Entre temps, je peux vous assurer que le ministère a au moins à moitié raison.

The Chairman: Edmonton could only be in zone 1 as it is in every respect, including football, as we shall see next Sunday.

Senator Cochrane: Ms. McCuaig-Johnston, with regard to this retrofit program, will financial assistance be provided to cover the initial and the follow-up energy audits and to cover the up-front capital costs associated with the energy efficiency improvements?

Ms. McCuaig-Johnston: Yes, the entire costs of both audits will be covered and the full cost of capital investment for energy efficiency retrofits will be covered up to \$3,500.

Senator Cochrane: Thank you.

Senator Milne: My question is also about the reduction of housing energy consumption. There will be financial assistance of \$1,000 or \$1,500 per unit for multiple housing units. Will that money go to the tenant or to the landlord if a tenant makes the effort to upgrade his or her unit?

Ms. McCuaig-Johnston: The money will go to the landlord for building retrofits. The landlord will have a letter of agreement with CMHC through the Residential Rehabilitation Assistance Program that the rents will not be adjusted for increased energy costs, that in fact these savings will continue to be reflected in rents.

Ms. Darke can give you some information on how that operates under the RRAP program.

Ms. Darke: Under our renovation programs, we currently have a rental program. It is our intent to use the same kind of delivery arrangements that we currently have. Retrofits in a multiple building will, of course, need to be done by the owner of the building, so the assistance would flow directly to the owner, or the landlord. We would have an agreement directly with them. In some cases, of course, tenants pay for their energy costs directly, and they will therefore see directly in their utility payments a reduction in those costs.

In other instances those are included within rents. We would have agreements with landlords patterned on the existing ones that we have that will require them to pass on the energy savings to tenants in those buildings.

Senator Angus: Minister, we are very happy to see you here today. I do not know whether you are aware of how often your name comes up at this committee. We are not only the energy committee; we are the Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources Committee. I have been a member of this committee since this Parliament began and I have attended these meetings faithfully. One would think that this was the finance committee because at every meeting your name comes up. All the problems of climate change, sustainable development, Canada's approach to Kyoto and so on always seem to be directed at you and your department, but we can never get you here. Suddenly, on the eve of the election, we have you here. I

Le président : Edmonton ne pourrait être que dans la zone 1, comme sur tous les plans, y compris le football, comme nous le verrons bien dimanche prochain.

Le sénateur Cochrane : Mme McCuaig-Johnston, en ce qui concerne ce programme de rénovation, est-ce qu'une aide financière sera fournie pour couvrir les vérifications initiales et de suivi, et les coûts d'immobilisation initiaux associés aux améliorations énergétiques?

Mme McCuaig-Johnston : Oui, l'intégralité des coûts de vérification sera couverte, et l'intégralité des dépenses d'équipement pour l'amélioration du rendement énergétique seront couverts jusqu'à concurrence de 3 500 \$.

Le sénateur Cochrane : Merci.

Le sénateur Milne : Ma question porte aussi sur la réduction de la consommation énergétique domestique. Il y aurait une aide financière de 1 000 ou 1 500 \$ par unité pour les unités d'habitations multiples. Est-ce que cette somme sera versée au locataire, ou encore au propriétaire, si c'est le locataire qui fait des efforts pour améliorer son unité?

Mme McCuaig-Johnston : L'argent sera versé aux propriétaires pour faire des rénovations. Le propriétaire aura une lettre d'entente avec la SCHL, par le biais du Programme d'aide à la remise en état des logements, disant que les loyers ne seront pas ajustés à la hausse pour les coûts énergétiques accrus et qu'en fait, ces économies continueront de se refléter dans le loyer.

Mme Darke peut vous dire comment cela fonctionne avec le Programme PAREL

Mme Darke : Avec nos programmes de rénovation, nous avons actuellement un programme pour les logements locatifs. Nous avons l'intention d'appliquer le même genre d'arrangement de prestations que nous avons actuellement. Les rénovations des immeubles à logements multiples, bien entendu, doivent être faites par le propriétaire de l'immeuble, pour que l'aide puisse lui être directement offerte. Nous aurions une entente directement avec lui. Dans certains cas, bien entendu, les locataires paient directement leurs coûts énergétiques, et ils constateront directement, dans leur facture de chauffage, la réduction de ces coûts.

Dans d'autres cas, le chauffage est inclus dans la location. Nous aurions des ententes avec les propriétaires, s'inspirant des ententes que nous avons déjà, qui les obligeront à faire profiter leurs locataires des économies réalisés sur les coûts de chauffage.

Le sénateur Angus : Monsieur le ministre, nous sommes très heureux de vous voir ici aujourd'hui. Je ne sais pas si vous avez une idée du nombre de fois où votre nom est prononcé à ce comité. Nous ne sommes pas seulement le comité de l'énergie; nous sommes le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je suis membre de ce comité depuis le début de la législature et j'ai assisté à ses réunions avec diligence. On pourrait penser que c'était le comité des finances, parce qu'à chacune de ses réunions, votre nom était prononcé. Tous les problèmes de changement climatique, de développement durable, la démarche du Canada relativement au protocole de Kyoto, et cetera, semblent toujours avoir un lien

asked the chair if we were confined to Bill C-66 or whether this was our chance to ask you what you think about climate change, and so on. I am not being facetious. Reference to the Minister of Finance is often made here and we have sent many messages to your department, because the Commissioner on the Environment, who gives a report every year, talks about you. Are you aware of this focus on your department and the Minister of Finance by this committee?

Mr. Goodale: The department and my office try to monitor the activities of all parliamentary committees. We know we are referred to frequently.

Senator Angus: Are you flattered?

Mr. Goodale: It depends on the reference. The Department of Finance has played a constructive role in dealing with a variety of issues in relation to the economy, energy and climate change. You may have noticed that in the recent economic update there was a conscious linkage between the well-being of the economy and the well-being of the environment. The production and use of energy is the major source of greenhouse gases in our country. We are, as is obvious today, a northern climate, a very energy-intensive economy, and, thankfully, for the last 12 years, a very rapidly growing economy, which presents a number of challenges, including safeguarding our natural environment.

Over the years, in successive budgets, the Government of Canada has allocated several billion dollars to a variety of measures that will mitigate the impact of climate change and help to adjust to that unavoidable impact.

I am pleased to say that, while Bill C-66 was generated in the context of an energy price spike, the whole energy package, including Bill C-66, had the Kyoto principles very much in mind. That is why the energy saving measures that have just been discussed here are so very important.

Senator Angus: You say you monitor the activities of all committees. That is very prudent of you. We have issued a remarkable number of reports, one of which was called *The One-Tonne Challenge: Let's Get On With It!* Are you aware of that report?

Mr. Goodale: I am familiar with The One-Tonne Challenge.

Senator Angus: It occurred to me in reading this bill that this is one way to help people meet that challenge.

Mr. Goodale: I think Rick Mercer will be very pleased with this legislation.

Senator Angus: In a more recent report, we said it is time to walk the walk. The commissioner is always telling us that we have all the tools in Canada. As you say, we have a growing economy and we are fortunate, in the global context, to have this great country.

avec vous et avec votre ministère, mais nous ne vous invitons jamais ici. Soudainement, à la veille des élections, vous voici. J'ai demandé au président si nous devions nous en tenir au projet de loi C-66 ou si c'était notre chance de vous demander ce que vous pensez du changement climatique, etc. Je ne plaisante pas. On parle souvent du ministre des Finances, ici, et nous avons envoyé de nombreux messages à votre ministère, parce que le commissaire à l'environnement, qui remet un rapport chaque année, parle de vous. Est-ce que vous êtes conscient de cet intérêt du comité pour votre ministère et pour le ministre des Finances?

M. Goodale : Le ministère et mon bureau s'efforcent de faire un suivi des activités de tous les comités parlementaires. Nous savons qu'on parle souvent de nous.

Le sénateur Angus : En êtes-vous flattés?

M. Goodale : Cela dépend de la façon dont on parle de nous. Le ministère des Finances a joué un rôle constructif dans le règlement de diverses questions se rapportant à l'économie, à l'énergie et au changement climatique. Vous avez peut-être remarqué que dans la mise à jour récente sur la situation économique, nous avons sciemment fait un lien entre la bonne tenue de l'économie et le bien-être de l'environnement. La production et l'emploi de l'énergie sont les principales sources de gaz à effet de serre dans notre pays. Nous sommes, comme c'est manifeste aujourd'hui, un climat du Nord, une économie très énergivore et, fort heureusement, depuis une douzaine d'années, une économie en pleine croissance, ce qui présente divers défis, notamment au titre de la préservation de notre environnement naturel.

Avec les années, au fil des budgets successifs, le gouvernement du Canada a réservé plusieurs milliards de dollars à diverses mesures qui atténueront l'impact du changement climatique et contribueront à l'ajustement à cet impact inévitable.

Je suis heureux de pouvoir le dire, alors que le projet de loi C-66 a été créé dans le contexte d'une hausse des prix de l'énergie, tout l'ensemble des mesures énergétiques, y compris le projet de loi C-66, respectait nettement les principes du protocole de Kyoto. C'est pourquoi les mesures d'économie énergétique dont on vient de parler ici sont tellement importantes.

Le sénateur Angus : Vous dites que vous suivez les activités de tous les comités. C'est très prudent de votre part. Nous avons émis un nombre remarquable de rapports, dont un était intitulé : *Le Défi d'une tonne : Passons à l'action!* Est-ce que vous connaissez ce rapport?

M. Goodale : Je connais le Défi d'une tonne.

Le sénateur Angus : Il m'est apparu, à la lecture de ce projet de loi, que c'est une façon d'aider les gens à relever ce défi.

M. Goodale : Je pense que Rick Mercer sera très heureux de ce projet de loi.

Le sénateur Angus : Dans un rapport plus récent, nous avons dit qu'il était temps que nous joignons le geste à la parole. Le commissaire nous dit constamment qu'il nous faut avoir tous les outils au Canada. Comme vous le dites, nous avons une économie en pleine croissance et nous avons de la chance, dans le contexte mondial, d'avoir ce merveilleux pays.

It is quite troubling that, as we hear repeatedly, we are not taking full advantage of the tools. One of the problems is that we have a multiplicity of departments and we have overlapping. It all comes down to money. We are told that there is a committee of deputy ministers. All the experts tell us that it would work better if the Minister of Finance was the chairman of that committee and dealt with these issues firsthand so that there would be coordination at the point of the one who holds the purse strings.

That goes to the organization of government, meeting our commitments under Kyoto and showing the public that we believe that we have to find renewable sources of energy and deal with the green issues. There are fancy new programs announced every time there is a new government although the previous program was never implemented. It always seems to be blamed on the Department of Finance. We are told that the finance people do not take environmental issues seriously and, therefore, it is a low priority on the spending scale.

What is your take on that?

Mr. Goodale: I appreciate the opportunity to respond. I come at this issue from a slightly unique perspective because I was previously the Minister of Agriculture. Saving money on fuel and proper stewardship of the land and water resources are very important to farmers. Those are big environmental issues. I was also Minister of Natural Resources Canada and developed a number of the energy efficiency measures that are now paying off through our energy package. I was Minister of Public Works responsible for getting the government's house in order in terms of our own federal consumption of energy. I come to this portfolio with a fairly diverse background where the issues associated with climate change, the environment and energy have all been extremely important.

As the discussion about Kyoto and climate change has occupied centre stage since about 1996-97, the Government of Canada has over that time — and we can verify this, — invested close to \$8 billion or \$9 billion in a variety of climate change related initiatives.

In the current fiscal framework, \$4 billion is on the table right now. Some of that is already lodged in various programs and services of the Department of the Environment and the Department of Natural Resources. Some of it has yet to be allocated, but I am pleased to see that in the last several weeks the Minister of the Environment has successfully concluded a number of agreements with provinces under a component of this funding in the climate change partnership fund. Mr. Dion is signing agreements with various provinces as to how they and the Government of Canada will work together within our respective jurisdictions to make a difference in terms of carbon emissions. Two such agreements were signed just yesterday. They both have huge potential to help us deal with climate change. One is the promotion of clean coal and the new technology that will allow us

Il est assez troublant de voir que, comme nous l'entendons dire à maintes reprises, que nous ne tirons pas pleinement parti de ces outils. L'un des problèmes est cette multitude de ministères que nous avons, dont les fonctions font parfois double emploi. Tout cela revient à une question d'argent. On nous dit qu'il y a un comité de sous-ministres. Tous les experts nous disent que tout irait mieux si le ministre des Finances était président de ce comité et traitait ces questions directement pour qu'il y ait une certaine coordination là où on tient les cordons de la bourse.

Tout cela revient à l'organisation du gouvernement, à nous acquitter des engagements que nous avons pris dans le protocole de Kyoto et à montrer au public que nous croyons avoir trouvé des sources renouvelables d'énergie, et régler les questions liées à l'environnement. De nouveaux programmes sophistiqués sont annoncés chaque fois qu'il y a un nouveau gouvernement, même si le programme antérieur n'a jamais été mis en œuvre. On a toujours l'impression que c'est la faute du ministère des Finances. On nous dit que les gens des finances ne prennent pas à cœur les questions environnementales et, par conséquent, c'est une faible priorité dans l'échelle des dépenses.

Qu'en pensez-vous?

M. Goodale : Je suis heureux de pouvoir répondre à cela. J'aborde cette question d'un point de vue assez singulier, puisque j'étais auparavant le ministre de l'Agriculture. L'économie sur le carburant et une régie appropriée de la terre et des ressources aquifères sont très importants pour les agriculteurs. Ce sont de grands enjeux environnementaux. J'ai été aussi ministre des Ressources naturelles, et j'ai formulé plusieurs des mesures d'efficacité énergétique qui portent maintenant fruit, grâce à nos mesures énergétiques. J'ai été ministre des Travaux publics chargé de mettre de l'ordre dans les affaires du gouvernement en ce qui concerne notre propre consommation d'énergie, au niveau fédéral. J'adopte ce portefeuille avec un bagage assez diversifié, où les questions liées au changement climatique, à l'environnement et à l'énergie ont revêtu une importance extrême.

Comme le sujet de Kyoto et du changement climatique ont été au centre des discussions depuis environ 1996-1997, le gouvernement du Canada a, avec le temps — et nous pouvons le vérifier — investi près de huit ou neuf milliards de dollars dans diverses initiatives liées au changement climatique.

Dans le contexte fiscal actuel, quatre milliards de dollars sont actuellement sur la table. Une partie de ce montant est déjà réservée à divers programmes et services du ministère de l'Environnement et du ministère des Ressources naturelles. Une partie reste à assigner, mais je suis heureux de voir que depuis quelques semaines, le ministre de l'Environnement a réussi à conclure plusieurs ententes avec les provinces en vertu d'une composante de ce financement dans le Fonds du partenariat pour le changement climatique. M. Dion signe actuellement des ententes avec diverses provinces sur la manière dont elles collaboreront avec le gouvernement du Canada, en vertu de nos compétences respectives pour faire une différence relativement aux émissions de carbone. Deux de ces ententes ont été signées hier à peine. Elles offrent toutes les deux d'énormes possibilités

to use our coal resources in a way that will be less carbon intensive for the future. We might well be able to export that technology to the world.

One of the biggest challenges for us will be the economy of China, which is growing at a rate of 8 per cent to 10 per cent a year. One of the principal energy sources in China is brown coal. The emissions from brown coal are huge. If we can develop the technology in Canada that will mitigate our superior quality coal and export it to China it will be a big win for both of us.

The other major announcement made yesterday was on carbon capture sequestration. That is finding the means to capture carbon emissions as they go into the atmosphere, and compress and process them so they are in a usable form, and then use that carbon dioxide as an enhanced oil recovery agent in some of our aging oil wells in Western Canada that are running out of pressure, therefore producing less; some of them would probably be shutting down right now. If you use CO₂ injection as an enhanced recovery technique, you can extend the life of those wells by maybe 20-25 years, which is a good economic result. At the same time, you are sequestering underground the equivalent of the emission of hundreds of thousands of automobiles per year. It is a double dividend victory. I raised this issue at the G7, the IMF and the World Bank and I will be doing so again one week from tomorrow when I meet with the IMF and G7 again in London.

Alan Greenspan, from the United States, is intrigued with this Canadian experiment in carbon capture and sequestration. It was written up a week ago by Associated Press. It is getting attention across the United States and Europe. This is part of the solution to climate change, but it is not the only thing. The One-Tonne Challenge, where we get people engaged as human beings, is a good thing, too. However, we must have the very best technology in the world and make sure it is deployed so it is not just sitting on the shelf. We must make use of the technology in our economy and in the environment. We must develop an export potential that we can sell in the global economy.

Canadians want to be the smartest producers and consumers of energy in the world. I think a fundamental part of our policy on climate change means to ensure that they have the wherewithal to be the smartest.

The Chairman: I do not ever want to constrain the field of questions in any respect, but the minister must leave us in five minutes. We are dealing today with Bill C-66. I ask you to be concise in your questions.

Senator Angus: The answer was quite long, you must admit, Chairman.

The Chairman: I do.

pour nous aider à faire face au changement climatique. L'une porte sur la promotion du charbon épuré et la nouvelle technologie qui nous permettra d'exploiter nos ressources de charbon d'une manière qui émettra beaucoup moins de carbone pour l'avenir. Il se pourrait bien que nous puissions exporter cette technologie dans le reste du monde.

L'un des plus grands défis qui se posent à nous sera l'économie de la Chine, qui affiche une croissance de quelque 8 à 10 p. 100 par année. L'une des principales sources énergétiques, en Chine, c'est la houille brune. Les émissions que produit la houille brune sont phénoménales. Si nous pouvons concevoir une technologie au Canada qui atténuera notre charbon de qualité supérieure pour l'exporter en Chine, ce serait un gain énorme pour nous.

L'autre annonce importante qui a été faite hier portait sur la séquestration du carbone. Il s'agit de trouver des moyens de capturer les émissions de carbone alors qu'elles pénètrent l'atmosphère et de les comprimer et les traiter de manière à ce qu'elles soient utilisables, puis d'utiliser ce dioxyde de carbone comme agent de récupération des hydrocarbures dans certains de nos puits de pétrole vieillissants dans l'Ouest du Canada qui commencent à perdre de la pression et produisent, ainsi, moins; certains sont probablement en train de fermer, d'ailleurs. Si on utilise l'injection de CO₂ comme technique de récupération assistée, on peut prolonger la vie de ces puits de quelque 20 à 25 ans, ce qui est bon pour l'économie. En même temps, on séquestre, en sous-sol, l'équivalent de l'émission de centaines de milliers d'automobiles par année. C'est une victoire à double dividende. J'ai en parlé au G7, au FMI et à la Banque mondiale, et je le ferai encore dans une semaine quand je rencontrerai le FMI et le G7 à nouveau à Londres.

Alan Greenspan, des États-Unis, est intrigué par cette expérience canadienne de séquestration du carbone. Associated Press en traitait la semaine dernière. Cela retient l'attention aux États-Unis et en Europe. C'est une partie de la solution au changement climatique, mais ce n'est pas toute la solution. Le Défi d'une tonne, auquel on fait participer les gens en tant qu'êtres humains, est une autre bonne chose. Cependant, nous devons avoir la technologie qui soit la meilleure du monde et nous assurer qu'elle soit déployée plutôt que de rester sur les étagères. Nous devons mettre à profit la technologie dans notre économie et dans l'environnement. Nous devons concevoir et exporter un potentiel que nous pouvons vendre sur le marché mondial.

Les Canadiens veulent être les producteurs et les consommateurs d'énergie les plus intelligents du monde. Je pense qu'un élément fondamental de notre politique sur le changement climatique cherche à faire en sorte qu'ils aient tout ce qu'il faut pour être les plus intelligents.

Le président : Je ne voudrais absolument pas restreindre le champ de questions, mais le ministre doit nous quitter dans à peine cinq minutes. Notre sujet, aujourd'hui, c'est le projet de loi C-66. Je vous demanderais d'être bref.

Le sénateur Angus : La réponse était assez longue, vous devez l'admettre, monsieur le président.

Le président : Je l'admets.

Senator Angus: It was a good answer. It was just to get a sense of the focus because the technology of CO₂ is one of the things on which this committee is focused. We have been out at the tar sands and have seen the potential for this technology. That is very good.

My question on Bill C-66 deals with the public transit infrastructure element. As I understand it, there is a link between Bill C-66 and Bill C-48 and this \$400 million. Is it the same \$400 million or is this a new spending authority?

Mr. Goodale: There was a condition on the \$800 million — \$400 million in one year, with a total of \$800 million. There was a condition imposed in Bill C-48 and by this legislation we remove the condition. It is no longer conditional once this legislation is passed.

Senator Angus: In addition to the money that will be spent for this particular public transit as contemplated in the bill, it has been put to me and I am asking you in this regard, whether this is not enhancing the government's ability to issue transit spending press releases and open the door for more announcements of spending during this coming 37-57 days?

Mr. Goodale: Not really. In the context of Bill C-48, this has already been announced. In the last number of days, however, I have received numerous phone calls from members of the Federation of Canadian Municipalities asking to ensure Bill C-66 passes before there is an election. Municipalities want this money. It is very important to them. They are planning for it in their current budget cycles. The FCM is very anxious to see this proposed legislation passed.

Senator Angus: Does infrastructure in the public transit include rolling stock, buses and the like, which is the most badly needed thing?

Mr. Goodale: Yes, it does.

Senator Angus: It does?

Mr. Goodale: Pardon me for using a parochial example, but in the case of Regina, my understanding is that the city council intends to purchase a new fleet of particularly energy-efficient buses using this money as soon as Parliament is done with it.

Senator Angus: Thank you, minister. Thank you for income trusts as well. That is another reason I am smiling.

The Chairman: That is a little far afield.

Senator Angus: That is all right. It is only a thank you.

Senator Christensen: After your presentation, I feel more comfortable with this bill. However, the problem is that it is seen as a fuel energy rebate.

Le sénateur Angus : C'était une bonne réponse. C'était seulement pour avoir une idée du point de mire, parce que la technologie du CO₂ est l'un des points d'intérêt de ce comité. Nous avons été voir les sables bitumineux et nous avons compris le potentiel que renferme cette technologie. C'est excellent.

Ma question au sujet du projet de loi C-66 porte sur l'élément de l'infrastructure du transport en commun. D'après ce que je comprends, il y a un lien entre le projet de loi C-66 et le projet de loi C-48, et c'est 400 millions de dollars. Est-ce que ce sont les mêmes 400 millions de dollars, ou est-ce un nouveau pouvoir de dépenser?

M. Goodale : Les 800 millions de dollars étaient assujettis à une condition — c'était 400 millions de dollars une année, pour un total de 800 millions. Le projet de loi C-48 imposait une condition, et par ce projet de loi-ci, nous supprimons la condition. Une fois ce projet de loi adopté, ce ne sera plus conditionnel.

Le sénateur Angus : En plus de l'argent qui sera dépensé sur ce réseau particulier de transport en commun, comme l'envisage le projet de loi, on m'a demandé, et je vous pose la question, est-ce que ce n'est pas augmenter la capacité du gouvernement d'émettre des communiqués de presse relativement à la dépense sur le transport en commun et ouvrir la porte à d'autres annonces de dépenses dans les 37 à 57 prochains jours?

M. Goodale : Non pas vraiment. Dans le contexte du projet de loi C-48, cela a déjà été annoncé. Depuis quelques jours, cependant, j'ai reçu de nombreux appels téléphoniques de membres de la Fédération canadienne des municipalités qui voulaient s'assurer que le projet de loi C-66 soit adopté avant qu'il y ait des élections. Les municipalités veulent cet argent. C'est très important pour elles. Elles planifient en fonction de lui dans leur cycle budgétaire actuel. La FCM est très impatiente de voir adopter ce projet de loi.

Le sénateur Angus : Est-ce que l'infrastructure du transport en commun comprend le matériel roulant, les autobus et autres, qui sont les plus nécessaires?

M. Goodale : Oui, absolument.

Le sénateur Angus : Vraiment?

M. Goodale : Vous me pardonnerez de prêcher pour ma paroisse dans mon exemple, mais dans le cas de Regina, à ce que je comprends, le conseil de ville compte acheter une nouvelle flotte d'autobus particulièrement écoénergétique avec cet argent dès que le Parlement en aura fini avec lui.

Le sénateur Angus : Merci, monsieur le ministre. Merci aussi pour les fonds de titres à revenu fixe. C'est une autre raison qui me porte à sourire.

Le président : C'est un peu loin du sujet.

Le sénateur Angus : Ça va. Ce n'est que pour vous remercier.

Le sénateur Christensen : Après votre présentation, je suis plus à l'aise avec ce projet de loi. Cependant, le problème c'est que cela ressemble beaucoup à un rabais sur l'énergie pétrolière.

We are very late in the season. Certainly in the North people are on the second fillings of their fuel tanks and the cost is double from last year. Once it is fully understood, then the guy next door will not be as concerned as he would be if it were seen as a fuel tax for low-income households.

As we go forward with this energy efficiency program in houses, with audits and such things, I hope that we follow-up on our CHIP program that we had in the 1980s, which caused in the beginning many programs because the houses became too—efficient, too tight, and created a set of other problems that cost a lot of money. I hope that we have learned from those lessons.

Mr. Goodale: The lessons of the past in home renovation, repair, and insulation programs are all amply factored into the current decision. The people at CMHC try to ensure that they are just on the cutting edge of the latest housing technology so that they are building houses that are intelligent buildings.

Senator Christensen: This is retrofits. As we go into this problem, there will probably be a huge uptake. Getting properly trained contractors to do this work will be a major problem.

Mr. Goodale: It is an issue, senator. You are quite right. Part of what both Natural Resources Canada and CMHC try to do is ensure that the private sector contractors are fully skilled to be able to deliver the quality that the program is intended to provide.

Senator Christensen: Thank you.

Senator Cochrane: Ms. McCuaig-Johnston, I want to continue on the retrofit program. Do these people get the money before the undertaking to retrofit their homes? If not, they will not be able to do it because they do not have the money on hand.

Ms. McCuaig-Johnston: For the regular EnerGuide for houses program, they get it after the second audit, but for the CMHC-managed program through the residential rehabilitation assistance program, there will be an arrangement to facilitate them paying for the retrofits when they are being made.

Ms. Darke: We will use the same approach that we use right now for our renovation programs, and those programs are targeted to low-income households as well. The circumstances would be the same for people with not very much money who are making, in the case of our other renovation programs, health and safety repairs. We flow the assistance after the audit has been done or the inspection has been done at the end, which ensures that the work has actually been completed. However, we do work with the applicants to ensure that they set up an arrangement with their contractors such that they do not have to pay them until such time as they have the grant assistance available.

La saison est déjà très avancée. Il est certain que dans le Nord, la population en est déjà au deuxième plein de leur réservoir de mazout, et il leur coûte deux fois plus que l'année dernière. Une fois que ce sera bien compris, le voisin ne s'en inquiétera plus autant que si c'était vu comme une taxe sur le carburant pour les ménages à faible revenu.

Tandis que progressera ce programme d'efficacité énergétique dans les foyers, avec les vérifications et tout le reste, j'espère que nous ferons un suivi de notre programme PITRC des années 80, qui a été à l'origine de bien d'autres programmes parce que les maisons devenaient trop écoénergétiques, trop étanches, ce qui créait toute une série d'autres problèmes qui ont coûté beaucoup d'argent. J'espère que nous avons tiré des leçons de cela.

M. Goodale : Les leçons du passé en matière de rénovation domiciliaire, de réparation et de programmes d'isolation sont amplement tenues en compte dans les décisions actuelles. Les gens de la SCHL s'efforcent de rester à la fine pointe de la technologie en matière domiciliaire pour construire des maisons intelligentes.

Le sénateur Christensen : Ce sont des améliorations. Tandis que ce problème sera mieux connu, il y aura certainement une énorme mobilisation. Il y aura un énorme problème à avoir des entrepreneurs qui ont la formation appropriée pour faire ce travail.

M. Goodale : C'est un problème, sénateur, et je vous le concède, vous avez tout à fait raison. Ressources naturelles Canada et la SCHL s'efforcent, notamment, de s'assurer que les entrepreneurs du secteur privé aient toutes les compétences nécessaires pour pouvoir offrir la qualité visée par le programme.

Le sénateur Christensen : Je vous remercie.

Le sénateur Cochrane : Madame McGuaig-Johnston, j'aimerais revenir sur le programme de rénovation. Est-ce que ces gens reçoivent l'argent avant d'entreprendre les rénovations de leur domicile? Dans la négative, ils ne pourront pas les faire, parce qu'ils n'ont pas l'argent en mains.

Mme McCuaig-Johnston : Pour le programme ÉnerGuide pour les maisons, ils le reçoivent après la vérification de suivi, mais pour le programme qui est géré par la SCHL par l'entremise du Programme d'aide à la rénovation résidentielle, il y aurait un arrangement pour faciliter le paiement des rénovations qu'ils sont en train de faire.

Mme Darke : Nous emploierons la même approche qu'actuellement pour nos programmes de rénovation, et ces programmes sont axés sur les ménages à faible revenu, eux aussi. La situation sera la même pour les gens qui n'ont pas beaucoup d'argent et qui font, dans le cas de nos autres programmes de rénovation, des réparations liées à la santé et à la sécurité. Nous versons les subventions d'aide après que la vérification ait été faite ou l'inspection, à la fin, ce qui assure que le travail a réellement été fait. Cependant, nous travaillons avec les demandeurs pour nous assurer qu'ils prennent les arrangements avec leur entrepreneur de manière à ce qu'ils n'aient pas à les payer avant que la subvention devienne disponible.

Senator Cochrane: So they do not get the money up front?

Ms. Darke: No, they do not get the money up front. They get the money after they have done the work. However, we have set the program up such that they do not have to be out of pocket.

Senator Cochrane: Contractors also do not have a lot of money to do all the jobs that are out there. What happens if a contractor does not agree to do this work unless he gets the money up front?

Ms. Darke: One of the approaches we have seen undertaken when there are some concerns is that the applicant can agree to basically sign over their amount. They will put the contractor as a co-payee for receipt of the assistance. The payment then goes from CMHC directly to the contractor. In some instances, contractors have some concerns, and they will ask for those kinds of arrangements. This is something that we have had in place for our renovation programs for some time. We have not found this to be an issue at all. The energy retrofits that will be done are relatively small. We have talked about the amount of assistance available being up to a maximum of \$5,000 in the North. A lot of what we think will be done is weather proofing, potentially upgrading furnaces, upgrading insulation, those sorts of things, so not huge amounts of work.

We also can make arrangements such that we pay in instalments, so to speak. We may pay partially. Once a portion of the work is done, we will determine that has been done and make a payment. In instances where there are problems, we address them in that way.

Senator Cochrane: This is to the contractor?

Ms. Darke: We pay to the homeowner unless they and the contractor they have hired wish us to make different arrangements.

The Chairman: I must interrupt and ask that we excuse the minister. I will ask the officials to stay for another few minutes, but it will be a very few. Would everyone else please now prepare to vacate the room, because we will go in camera, and we must do it quickly.

Thank you very much, Mr. Minister. We appreciate you being here.

Senator Cochrane: My worry is with the bureaucracy. I am not knocking the bureaucracy. Do not get me wrong. However, some people out there say, "I can never get through. There is so much paperwork. I get another questionnaire, and now I have to send that back, and wait another two to three weeks, maybe a month, before I get a response." I do not have to tell you the winter is upon us. That is my concern.

Le sénateur Cochrane : Est-ce qu'ils ne reçoivent pas l'argent avant?

Mme Darke : Non, ils n'ont pas l'argent tout de suite. Ils l'ont après que les travaux aient été faits. Cependant, nous avons créé le programme de telle manière qu'ils n'ont pas à verser d'argent de leur poche.

Le sénateur Cochrane : Les entrepreneurs n'ont pas, eux non plus, beaucoup d'argent pour faire les travaux qu'il y a à faire. Qu'arrive-t-il si un entrepreneur n'est pas d'accord pour faire ce travail à moins d'être payé tout de suite?

Mme Darke : L'une des approches que nous avons vu appliquer, lorsqu'il y a des inquiétudes, c'est que le demandeur peut, en quelque sorte, garantir leur montant. Ils peuvent inscrire l'entrepreneur comme cobénéficiaire de la subvention. Le paiement est alors fait de la SCHL directement à l'entrepreneur. Dans certains cas, les entrepreneurs ont des préoccupations, ils exigent ce genre d'arrangement. C'est quelque chose que nous avons prévu pour nos programmes de rénovation depuis un certain temps. Nous n'avons pas trouvé que ce soit un problème. Les rénovations écoénergétiques qui seront faites sont relativement mineures. Nous avons déjà dit que l'aide disponible est jusqu'à concurrence de 5 000 \$ dans le Nord. Une grande part des travaux qui seront faits, à notre avis, seront pour protéger les maisons contre les intempéries, comme la mise à niveau des fournaies, l'isolation, ce genre de choses, alors ce ne sont pas d'énormes quantités de travail.

Nous pouvons aussi prendre des arrangements comme les versements réguliers, pour ainsi dire. Nous faisons un paiement partiel. Une fois qu'une partie du travail est faite, nous déterminons que c'est fait et nous faisons un versement. Dans certains cas où il y a des problèmes, nous les réglons ainsi.

Le sénateur Cochrane : Est-ce que c'est à l'entrepreneur?

Mme Darke : Nous payons le propriétaire, à moins que lui et l'entrepreneur qu'il a engagé aient pris avec nous des arrangements différents.

Le président : Je dois vous interrompre et demander que nous excusions le ministre. Je demanderai aux fonctionnaires de rester quelques minutes de plus, mais ils seront très peu nombreux. Est-ce que tout le monde veut bien se préparer à libérer la salle, parce que nous allons nous réunir à huis clos, et nous devons agir rapidement.

Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous apprécions que vous soyez venu.

Le sénateur Cochrane : Ce qui m'inquiète, c'est la bureaucratie. Je ne veux pas la dénigrer, ne vous méprenez pas. Cependant, il y a des gens qui disent : « Je ne peux jamais arriver à passer au travers. Il y a trop de paperasserie. On me donne un autre questionnaire, et maintenant il faut que je le renvoie, que j'attende encore deux ou trois semaines, peut-être même un mois, avant d'obtenir une réponse ». Je n'ai pas besoin de vous dire que l'hiver arrive. C'est ce qui me préoccupe.

Ms. Darke: All I can say to reassure you is that we have had the RAPP program in place for 30 years. These are the arrangements that we have had in place when we are delivering renovation assistance under that program for that whole period of time. The RAPP program is similarly targeted to people of low income, exactly the same income requirements as for the program before you, the repairs in that instance being related to health and safety as opposed to energy. This has not been an issue in terms of our delivery of the RAPP program.

Senator Cochrane: I had other questions, but they were for the minister.

The Chairman: Sorry about that. I was mistaken when I talked about clearing the room for clause-by-clause examination, because that is public.

Notwithstanding the difficulty that is found particularly in the West but probably everywhere in finding the trades available to do these things this winter, never mind paying them, will the system allow that low-income households will be given priority among those people who are applying for retrofit?

You have described two separate programs, one for people who are not low-income earners and another for people who are low-income earners and who clearly need it more than others do. Are they given priority when processing the applications?

Ms. McCuaig-Johnston: You would be speaking of a comparison between the regular program and the low-income households program. As it stands now, the relationship with the contractor as to the initial audits would be blind as to who would be processing them. I think the priority is to get as many people in as quickly as possible so that the time turnaround is responsive. At this time, there is very little delay. In most communities, it would be a matter of a few days to get an auditor in. We want to be sure that that is the case going down the road as new funds have been provided. There may be increased demand on the time of the auditors, so we will be watching that very closely, and we will be hoping to allow for additional auditors to be coming in and be trained, et cetera, as we proceed. We would not be proposing at this time to rank between one program and the other. We hope to get as many in with a matter of a few days turn around as is possible.

The Chairman: To confirm, you have just said that at the moment the turn around with respect to the department's processing these applications is measured in terms of days.

Ms. McCuaig-Johnston: In most communities, that is correct.

The Chairman: Are there further questions?

Senator Cochrane: "Most communities," I wonder what that means.

The Chairman: Well, let us ask that question. What does "most communities" mean?

Mme Darke : Tout ce que je peux vous dire pour vous rassurer, c'est que nous avons le programme PAREL depuis 30 ans. Ce sont les mêmes arrangements que nous avons en place depuis tout ce temps pour faciliter les projets de rénovation. Le programme PAREL vise, lui aussi, les personnes à faible revenu et comporte les mêmes exigences à ce chapitre que le programme que vous avez devant vous, sauf que les travaux de réparation ne visent pas le rendement énergétique, mais sont faits à des fins de salubrité et de sécurité. Cela n'a jamais nui à l'exécution du programme PAREL.

Le sénateur Cochrane : J'avais d'autres questions, mais elles étaient destinées au ministre.

Le président : Désolé. J'ai fait une erreur lorsque j'ai parlé de faire évacuer la salle pour l'étude article par article, puisque cette étude est publique.

Nonobstant le fait que ce sera difficile de trouver les gens de métier pour faire ces travaux cet hiver, tout particulièrement dans l'Ouest, mais probablement partout ailleurs, sans parler du fait qu'il faudra les payer, donnera-t-on la priorité aux ménages à faible revenu parmi ceux qui demanderont une subvention pour des améliorations éconergétiques?

Vous avez décrit deux programmes existants : un programme destiné aux gens qui ne sont pas à faible revenu et un autre destiné aux personnes à faible revenu et qui en ont plus besoin que les autres. Leur donne-t-on la priorité lorsqu'on traite les demandes?

Mme McCuaig-Johnston : Vous faites une comparaison entre le programme ordinaire et le programme destiné aux ménages à faible revenu. À l'heure actuelle, la relation avec l'entrepreneur chargé de la vérification initiale ne tient pas compte du traitement des demandes. Je crois que la priorité est d'inscrire le plus grand nombre de personnes, le plus rapidement possible, pour que les travaux soient faits en temps opportun. Présentement, il y a très peu de retard. Dans la plupart des collectivités, on obtiendrait les services d'un vérificateur en l'espace de quelques jours. Nous voulons nous assurer qu'il en sera encore ainsi même si de nouveaux fonds ont été dégagés. Les vérificateurs pourraient être plus en demande, alors nous allons surveiller la situation de très près et nous espérons que d'autres vérificateurs pourront être formés, à mesure que nous avançons. À l'heure actuelle, nous ne voulons pas effectuer de classement distinct entre un programme et l'autre. Nous espérons obtenir le plus grand nombre d'inscriptions et maintenir un délai de quelques jours, dans la mesure du possible.

Le président : Pour confirmer ce que vous venez de dire, à l'heure actuelle, le délai pour le traitement de ces demandes au ministère est de quelques jours.

Mme McCuaig-Johnston : Dans la plupart des collectivités, c'est exact.

Le président : Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Cochrane : Je me demande ce que signifie « la plupart des collectivités ».

Le président : Eh bien, posons la question. Que signifie « la plupart des collectivités »?

Ms. McCuaig-Johnston: I would like to, with the permission of the chair, ask the director of the EnerGuide program to join us at the table. He can give a more precise flavour as to the nature of the turn around.

Louis Marmen, Director, Housing and Equipment, Office of Energy Efficiency, Natural Resources Canada: The question is about EnerGuide for house service across Canada. Right now, we have 70 companies delivering the service. That is about 450 energy evaluators. The delivery time is three to four days in most areas of Canada. That means the cities. Essentially, 80 per cent of the population of Canada can be served in three-to-five days. In some remote locations people might wait several days for an evaluator. In the very remote areas customers might wait a couple of weeks. However, for 80 per cent of the populated area of Canada, the wait time is three to five days.

As Ms. McCuaig-Johnston said, we are monitoring the situation to increase the service. We are training evaluators so that the service will be available quickly in all areas.

The Chairman: If I live in a remote area and want my house to be evaluated, it is reasonable to wait until there is a certain critical mass. What if there is not and there will be additional cost over and above the normal?

Mr. Marmen: We will cover that cost.

Senator Cochrane: A proportion of the home and building owners availing themselves of the grants offered under the EnerGuide retrofit programs and the EnerGuide for existing building programs would have undertaken retrofits regardless of the existence of the respective program. Does this in your view diminish the cost effectiveness of the programs? Are home and building owners doing more substantial energy efficiency retrofits as a result of these programs?

Mr. Marmen: The answer to the second question is yes. In all these programs you have a small amount of what we call “free riders” that would have done some retrofit anyway. Before the introduction of the grant portion of the program, we had only the evaluation portion, so we were only subsidizing the energy evaluation, providing advice to Canadians to do the retrofits. Three years ago, we introduced the grant so that we are providing a grant to implement the retrofit. With the implementation of the grant we noticed a huge increase in the demands for the service. People said, “There is a grant now. I will do something.” What we now see over time is the depth of the retrofit. We have a database of all those houses, so we know what kind of retrofits people are doing, their savings and the amount of greenhouse gas reduction they are getting. We see over time that it is increasing, so people are doing more and more. This is linked with the introduction of the grant. There is a direct impact between providing a grant and doing more.

Mme McCuaig-Johnston : Avec la permission du président, j'aimerais demander au directeur du programme ÉnerGuide de se joindre à nous. Il peut vous donner plus de précisions sur le délai d'exécution.

Louis Marmen, directeur, Habitation et équipements, Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada : On parle du programme ÉnerGuide pour les maisons dans l'ensemble du Canada. À l'heure actuelle, 70 entreprises fournissent le service, soit environ 450 évaluateurs en matière d'énergie. Le délai est de trois à quatre jours dans la plupart des régions du Canada, c'est-à-dire les villes. Essentiellement, 80 p. 100 de la population canadienne peut obtenir le service dans un délai de trois à cinq jours. Dans certaines régions éloignées, les gens peuvent attendre plusieurs jours l'arrivée d'un évaluateur. Dans les régions très éloignées, cette attente peut être de quelques semaines. Toutefois, pour 80 p. 100 de la région peuplée du Canada, le délai est de trois à cinq jours.

Comme Mme McGuaig-Johnston l'a dit, nous surveillons la situation afin d'accroître le service. Nous formons des évaluateurs pour que le service soit offert rapidement dans toutes les régions.

Le président : Si je vis dans une région éloignée et que je souhaite faire évaluer ma maison, il est raisonnable d'attendre jusqu'à ce qu'on ait une certaine masse critique. Qu'arrive-t-il s'il n'y en a pas et s'il y a des coûts additionnels supérieurs à la moyenne?

M. Marmen : Nous allons couvrir ces coûts.

Le sénateur Cochrane : Un certain pourcentage des propriétaires de maisons et d'immeubles qui se prévalent des subventions offertes dans le cadre des programmes ÉnerGuide de rénovation éconergétique et des programmes ÉnerGuide pour les bâtiments existants auraient effectué ces améliorations même en l'absence de ces programmes. À votre avis, l'efficacité des programmes par rapport aux coûts en est-elle diminuée? Est-ce que les propriétaires de maisons et d'immeubles effectuent beaucoup plus de travaux de rénovation éconergétique à cause de ces programmes?

M. Marmen : La réponse à votre deuxième question est oui. Dans tous ces programmes, il y a un petit nombre de ce que nous appelons des « profiteurs », des gens qui auraient fait les travaux de toute façon. Avant d'offrir une subvention, nous ne faisons que financer l'évaluation, pour donner des conseils aux Canadiens sur les travaux à effectuer. Il y a trois ans, nous avons offert une subvention pour la mise en œuvre des améliorations. Depuis ce temps, nous avons remarqué une hausse importante de la demande. Les gens se disent « Une subvention est maintenant offerte. Je vais faire quelque chose ». Avec le temps, nous voyons maintenant l'ampleur des améliorations faites. Nous avons une banque de données de toutes ces maisons, alors nous savons quel genre de travaux sont effectués, les économies réalisées et la quantité de gaz à effet de serre produits en moins. Nous observons une augmentation, et donc les gens font davantage. Toute cette activité est liée à la subvention. Il y a un lien direct entre le fait d'offrir une subvention et le fait d'effectuer plus de travaux.

We have that kind of database of 200,000 homes across Canada that have had retrofits.

Senator Cochrane: Is it growing?

Mr. Marmen: Yes, it is growing. The demand is increasing quickly.

Senator Cochrane: My concern is we have to get this information out. Many people still do not know that this grant is available.

Mr. Marmen: I can say that the federal program is a foundation program. We created an infrastructure back in 1997, so this program has been longstanding. We established infrastructure for home energy evaluations, so it has grown. We introduced the grant, and now we see partners coming in and adding money. In Quebec, Hydro-Québec is adding double our subsidy. Our average subsidy right now is about \$700. Hydro-Québec will add \$1,400, on average, for electrically heated homes. Saskatchewan announced a similar kind of additional grant based on our program, the same infrastructure. Nova Scotia did the same. New Brunswick is considering doing the same.

Senator Cochrane: My worry is about the clawback. The minister said some provinces have agreed that there will be no clawback, or did he say all provinces agreed there will be no clawback in regard to the \$125 or \$250?

Ms. McCuaig-Johnston: That is different from the EnerGuide program.

Katharine Rechico, Special Advisor, Personal Income Tax Division, Tax Policy Branch, Department of Finance Canada: We have not heard from any province that it is intending to claw back, and, certainly, when we did the relief for home heating expenses back in 2000, no provinces clawed back at that time. We are hoping the same will be the case this time.

Senator Cochrane: Do you not know for sure?

Ms. Rechico: No.

Senator Cochrane: That is my concern, too. The clawback is difficult when it comes to these poor people. You have no idea, but \$100 means an awful lot.

The Chairman: We cannot, unfortunately, control that, senator. It would be nice if we could, but we cannot.

Thank you very much, ladies and gentlemen. You are welcome to stay while we go into the next procedure, which, with the permission of the committee, will be clause-by-clause examination of this bill.

Is it agreed that we move now to clause-by-clause consideration of Bill C-66?

Nous avons une base de données de 200 000 maisons réparties dans l'ensemble du Canada qui ont fait l'objet d'améliorations éconergétiques.

Le sénateur Cochrane : Est-ce que le nombre augmente?

M. Marmen : Oui. La demande augmente rapidement.

Le sénateur Cochrane : Il faut faire connaître ce programme. Beaucoup de personnes ignorent toujours que cette subvention est offerte.

M. Marmen : Je peux dire que le programme fédéral est un programme de base. Nous avons créé une infrastructure en 1997, et ce programme dure donc depuis longtemps. Nous avons établi une infrastructure pour l'évaluation énergétique des maisons, et la chose a pris de l'ampleur. Nous avons instauré une subvention, et nous avons maintenant des partenaires qui grossissent la mise. Au Québec, Hydro-Québec ajoute une somme équivalant au double de notre subvention. À l'heure actuelle, notre subvention moyenne est d'environ 700 \$. Hydro-Québec ajoutera, en moyenne, 1 400 \$ pour les maisons chauffées à l'électricité. La Saskatchewan a annoncé une subvention additionnelle semblable basée sur notre programme, la même infrastructure. La Nouvelle-Écosse a emboîté le pas. Le Nouveau-Brunswick envisage de faire de même.

Le sénateur Cochrane : Je crains qu'il y ait une certaine récupération. Le ministre a dit que certaines provinces avaient convenu qu'il n'y aurait pas de récupération, ou bien a-t-il dit que toutes les provinces avaient convenu qu'il n'y aurait pas de récupération des sommes de 125 ou 250 dollars?

Mme McCuaig-Johnston : C'est différent du programme EnerGuide.

Katharine Rechico, conseillère spéciale, Division de l'impôt des particuliers, Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances du Canada : Aucune province ne nous a dit qu'elle avait l'intention de récupérer cette somme, et lorsque nous avons offert le programme d'aide pour le chauffage des maisons en 2000, aucune province n'a récupéré cette somme à ce moment-là. Nous espérons que ce sera encore le cas.

Le sénateur Cochrane : Vous n'en avez pas la certitude?

Mme Rechico : Non.

Le sénateur Cochrane : C'est ce qui m'inquiète aussi. La récupération est difficile à accepter lorsqu'il s'agit de gens pauvres. Vous ne le savez pas, mais une centaine de dollars, c'est beaucoup pour eux.

Le président : Malheureusement, nous n'y pouvons rien, madame le sénateur. Ce serait bien, mais ce n'est pas le cas.

Mesdames et messieurs, merci beaucoup. Vous pouvez rester tandis que nous passons à l'étape suivante qui, avec la permission du comité, sera l'étude article par article du projet de loi.

Le comité est-il d'accord pour procéder à l'étude article par article du projet de loi C-66?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

The normal procedure is to postpone consideration of the title and the short title in clause 1. Do you wish to proceed in the normal way, honourable senators, or do you wish to do this en masse? You are saying proceed in the usual way.

Shall we stand the title, et cetera?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall we move now to the question of clause 2?

Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 7 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 10 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 11 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 12 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Is it agreed that this bill be now adopted without amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Is it agreed that I report this bill at the next sitting of the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La procédure normale consiste à reporter l'étude du titre intégral et du titre abrégé figurant à l'article 1. Honorables sénateurs, voulez-vous procéder de la façon habituelle ou voulez-vous faire cette étude par bloc? Vous voulez procéder de la façon habituelle.

Devons-nous réserver le titre, et cetera?

Des voix : D'accord.

Le président : Devons-nous maintenant procéder à l'étude de l'article 2?

L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 10 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 11 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 12 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour adopter ce projet de loi sans amendement?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport de ce projet de loi à la prochaine séance du Sénat?

Des voix : D'accord.

The Chairman: The bill is carried and that motion is carried.

Thank you very much, honourable senators.

The committee adjourned.

Le président : Le projet de loi est adopté, et la motion est adoptée.

Merci beaucoup, honorables sénateurs.

La séance est levée.

Senate



Sénat

Canada

Water in the West: Under Pressure

Fourth Interim Report
of the
Standing Senate Committee on
Energy, the Environment and Natural Resources

The Honourable Tommy Banks, *Chair*
The Honourable Ethel Cochrane, *Deputy Chair*

November 2005

Ce rapport est aussi disponible en français

Des renseignements sur le Comité sont donnés sur le site :

<http://www.senate-senat.ca/EEENR-EERN.asp>

Information regarding the Committee can be obtained through its web site:

<http://www.senate-senat.ca/EEENR-EERN.asp>

TABLE OF CONTENTS

MEMBERS OF THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES.....	I
ORDER OF REFERENCE.....	II
WATER IN THE WEST: UNDER PRESSURE.....	1
INTRODUCTION.....	1
WATER IN THE WEST.....	1
CLIMATE CHANGE AND WATER.....	2
WATER UNDER PRESSURE	4
CLOSING THE GAP	6
IMPROVING THE QUALITY OF WATER-RELATED DATA.....	10
INVESTING IN WATER RESEARCH.....	11
CONCLUSION.....	16
RECOMMENDATIONS.....	17
APPENDIX A: WITNESSES HEARD	18

MEMBERS OF THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY, THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

The Hon. Tommy Banks – Chair

The Hon. Ethel Cochrane – Deputy-Chair

The Hon. Willie Adams

The Hon. Colin Kenny

The Hon. W. David Angus

The Hon. Raymond Lavigne

The Hon. John Buchanan, P.C.

The Hon. Lorna Milne

The Hon. Ione Christensen

The Hon. Mira Spivak

The Hon. Leonard J. Gustafson

The Hon. Claudette Tardif

Ex-officio members of the Committee:

The Honourable Senators: Jack Austin, P.C. (or Bill Rompkey, P.C.) and Noël A. Kinsella (or Terry Stratton).

In addition, the Honourable Senators Chaput, Cook, Cowan, Dawson, Di Nino, Forrestall, Fraser, Gill, Finnerty, Harb, Hubley, Loisier-Cool, Moore, Oliver, Peterson and Ruth were members of the Committee or participated from time to time during this study during that Session.

Staff of the Committee:

Ms. Lynne C. Myers, Research Analyst, Science and Technology Division, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament;

Mr. Frédéric Beauregard-Tellier, Research Analyst, Economics Division, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament;

Ms. Keli Hogan, Clerk of the Committee, Committees Directorate, The Senate;

Ms. Lori Meldrum, Administrative Assistant, Committees Directorate, The Senate.

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, October 19, 2004:

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Ferretti Barth:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on emerging issues related to its mandate:

- a) The current state and future direction of production, distribution, consumption, trade, security and sustainability of Canada's energy resources;
- b) Environmental challenges facing Canada including responses to global climate change, air pollution, biodiversity and ecological integrity;
- c) Sustainable development and management of renewable and non-renewable natural resources including water, minerals, soils, flora and fauna;
- d) Canada's international treaty obligations affecting energy, the environment and natural resources and their influence on Canada's economic and social development;

That the papers and evidence received and taken during the Third Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee report to the Senate from time to time, no later than June 30, 2006, and that the Committee retain until September 1, 2006 all powers necessary to publicize its findings.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Paul C. Bélisle
Clerk of the Senate

WATER IN THE WEST: UNDER PRESSURE

INTRODUCTION

Water in the West

It is an incontrovertible fact that we cannot live without water. Like air, water is a basic need. Water is sometimes described as “the provider of the infrastructure for life.”¹ It is fundamentally important.

As Canadians, we generally don’t spend much time thinking about water because we assume that there is plenty of it in this country to which we have ready access. Because most of us don’t pay very much for water, we tend to take it for granted. We don’t think we have a problem.

The fact is that certain regions of Canada, notably in the prairies, face important water challenges. Some parts of the prairies are semi-arid. In certain areas water consumption now matches or possibly exceeds what is renewed every year. Your Committee heard from reputable scientists who consider that Alberta is the area of greatest concern because “in addition to being an extremely arid part of the country, it is developing rapidly.”²

Demand for water typically rises in tandem with population growth and economic expansion. Rapidly growing cities and municipalities, as well as ranchers, farmers and industrial users, such as oil and gas producers, all compete for access to water. Scarce prairie water is used to grow feed for cattle, flush toilets, and, increasingly, to extract oil and gas. It is also used to extract and upgrade bitumen.

¹ Dr. Dennis Fitzpatrick, Vice-President, Research, Water Institute for Semi-arid Ecosystems, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, March 8, 2005.

² Dr. David Schindler, Killam Memorial Professor of Ecology, Faculty of Science, University of Alberta, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, December 9, 2004.

Such expansion in the scale and scope of human activities contributes to the destruction of wetlands and other sources of natural capital, which further jeopardizes nature's ability to reliably provide water for life.

Climate Change and Water

Scientists long have known about the threats that economic activity and population growth pose to water availability and quality in western Canada. Climate change is further compounding the problem.

It is apparent to most scientists that climate change is fundamentally disturbing the water cycle. Climate change means that precipitation is becoming less reliable, and more of it is expected to come as rain rather than as snow. What snow there is will melt sooner. There are likely to be more big storms and more severe droughts, thereby surcharging the physical infrastructure in urban areas and putting the rural economy at risk.³ Glaciers will continue their retreat.⁴ Evapotranspiration is expected to increase.⁵ As a result of these changes, river flows will become increasingly variable. Dr. Schindler, one of Canada's foremost scientists, has noted that summer flows in many of Alberta's rivers are already down by about 40% when compared to what they were a century ago.⁶

³ "Extreme weather conditions are surcharging our physical infrastructure, which may have been designed for a 1-in-100-year flood event, except that these are now occurring once every 10 years." Duncan Ellison, Executive Director, Canadian Water and Wastewater Association, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, February 10, 2005.

⁴ "In 1850, there were 150 glaciers in Glacier National Park; now, there are only 35 left...There is a prediction that by 2030 there will not be any glaciers left [in Glacier National Park]. Maybe then we will have to change the name of Glacier National Park because there will not be any glaciers left." Dr. Hester Jiskoot, Assistant Professor, University of Lethbridge, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, March 8, 2005.

⁵ Evapotranspiration is defined as the loss of water from a land area through evaporation from the soil and through plant transpiration. http://www.ec.gc.ca/water/en/info/gloss/e_gloss.htm.

⁶ Dr. David Schindler, (December 9, 2004).

This is the new reality. And it is why your Committee believes that decision-makers must pay urgent attention to water, especially in the semi-arid regions of western Canada where these impacts are already being felt.

Dr. Carey pointed out to the Committee some of the ways in which climate change will affect water availability in western Canada. His observations are worth repeating.

We are saying that climate change will affect source waters in reducing flows in some rivers, reducing the recharge of groundwater, and also altering the water availability in, say, glacier fed rivers. In the eastern slopes of the Rockies, for example, we are seeing higher spring flows and lower summer flows. Altering the seasonal distribution of flow in a river can be quite serious. If we build a dam on that river and completely alter it, then some of the natural flooding that normally would flood lakes in the Athabasca Delta, for example, will not occur. We are also concerned about climate variability because the models also predict lower annual rainfall, but more storms and, therefore, more peak rainfall. When we talk about climate variability we mean less rainfall overall in many areas, but the rain that does come will fall in intense events, according to these models. You might characterize the problem as: what we will face is too much water and too little water — too much in specific times and too little most of the time. We are saying that prairie droughts will be more persistent, and climate change may increase floods in duration and severity, which seems like a paradox, but that is related to the instability of climate rather than the climate itself.⁷

The impact of climate change will not be the same across the country. According to Dr. Carey, “the big threat...is trying to understand the changes in geographical and seasonal distribution of water in different regions of Canada in light of our changing climate.”⁸

⁷ Dr. John Carey, Director General, National Water Research Institute, Environment Canada, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, November 23, 2004.

⁸ Dr. John Carey, (November 23, 2004).

It continues to be the position of this Committee that we must all take action in response to climate change. For,

*While we argue about the degree to which mankind is influencing the climate, the fact is if you look at regional trends in Canada, [the] climate is changing. Aquifers and springs are disappearing, and there are the seasonal patterns. Why are we arguing over whether we are causing that or not to the extent that we are, and not getting ready to consider where it will hit us? If this trend continues, are we ready? If we suddenly have bigger floods in cities, do we have the infrastructure to help us to deal with that?*⁹

Water Under Pressure

As Dr. Schindler succinctly illustrated in his testimony before your Committee, climate change is likely to amplify the burgeoning problems having to do with water availability in Alberta:

*The scenario that I see developing is a huge increase in population and industrial development in Alberta. The periodic droughts that I think we can expect, if we return to anything like pre-20th century conditions, and the accelerated evaporation from climate warming, at some point in [this] century will come together. My guess is, earlier rather than later in the century. We will know what water shortage is all about in Alberta. I think that through the late 1990s, many people are beginning to realize that already.*¹⁰

This is an ominous warning. We cannot ignore it; water is much too precious. As Dr. Mark Servos explained, “Water touches every aspect of our lives and directly influences the economic prosperity and the quality of life of Canadians. It will be the key issue of the next decade.”¹¹

⁹ Dr. John Carey, (November 23, 2004).

¹⁰ Dr. David Schindler, (December 9, 2004).

¹¹ Dr. Mark Servos, Scientific Director, Canadian Water Network, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, November 30, 2004.

The cost of not responding to emerging water challenges would likely dwarf the cost of addressing them, and failure to respond will jeopardize life as we know it, particularly in Alberta and other prairie provinces.

In seeking to shed light on this important issue, the Committee came to the shocking realization that very little is currently known about Canada's water resources. Throughout our study we asked questions such as: Are our aquifers being depleted? Is the quality of our water adequately protected? Are we using the resource in a sustainable fashion? Too often the answer was, "we just don't know."

Witnesses who appeared before the Committee were remarkably candid. Time and again we heard this message from the scientific community:

we are simply not doing enough or collecting enough information to allow us to manage water better. Many people are doing the best they can with the information that they have. However, that information is incomplete....we could do a much better job of managing the resource.¹²

This information gap is more than regrettable; it is unacceptable. This stems in large part from the Government of Canada's retreat from water management issues and from funding relevant research.

In order to make informed decisions about how best to respond and adapt to the new realities having to do with water, we need knowledge. We need information. We need the facts. We need research. We need to thoroughly understand our most precious resource using our best scientific minds, methods and tools.

As Dr. John Carey of Environment Canada pointed out:

With the best will in the world, if you do not actually know what it is you are managing and how much you have, you will not be able to identify areas in need of immediate attention. We would not manage our bank accounts without monitoring what was in them

¹² Dr. John Carey, (November 3, 2005).

and trying to do some planning, but we attempt to manage natural resources without a real good understanding of how much we have, how much is renewable and whether we are spending capital or living off the interest. The very first thing I would do is develop better information and trend monitoring of the state and the status. That is, better indicators that would allow us to say what is happening with this resource.¹³

Dr. Carey’s testimony underscores the urgent and fundamental necessity of significantly increasing the resources devoted to water research and monitoring. We must do it now. This issue is much too important to ignore. The more we know and understand, the more likely it is that we will be able to adapt and respond intelligently to the growing pressures on our water resources.

This report offers five recommendations that, once implemented, will help us better understand, and ultimately protect, our most precious natural resource for the benefit of all Canadians.

CLOSING THE GAP

“We know very little about our water resources and ecosystems.”¹⁴

This must change.

Clearly we cannot manage and protect that which we do not properly understand. When it comes to water, there are still too many questions to which we do not yet have satisfactory answers. Are our aquifers being overexploited? Is climate change affecting the rate at which they are being recharged? Which water-borne contaminants are a real threat to ecosystems and human health? How much water can you take out of rivers for irrigation and other consumptive uses and still have a sustainable ecosystem?

¹³ Dr. John Carey, (November 3, 2005).

¹⁴ Dr. Mark Servos, (November 30, 2004).

These are some of the key questions that remain largely unanswered because of insufficient scientific research in Canada. As a society we are largely forging ahead blindly when it comes to our management of water. We are in essence gambling with our most precious, but often under-appreciated, natural resource. We are doing things that could be having a large impact on our environment (e.g. overexploiting aquifers, paving over recharge areas in urban areas, destroying wetlands) but because we don't have the necessary scientific data, we do not know exactly what impact our actions are having, nor do we know what policy responses would be most appropriate.

Our lack of understanding of Canada's aquifers is symptomatic of the larger problem. Dr. Carey stated pointedly that "we do not have the information we require to manage the water resource...even just finding our major regional aquifers, which ones are used, tapped into, and which are not, and the levels and the quality of water. [sic]"¹⁵

In one of his appearances before the Committee, Dr. Carey was asked whether we know if and how aquifers are connected to one another across the Canada-U.S. border. He replied:

I do not know the answer to that. I do not know the degree to which aquifers in Saskatchewan are connected to the Ogallala Aquifer.¹⁶ I would not rule it out. I just do not know. You can use the word "stunning." I think our level of knowledge about some of our major aquifers is pitiful, frankly.¹⁷

Pitiful indeed.

This lack of knowledge is stunning. It prevents progress, as far as water is concerned, on the Government of Canada's sustainability agenda. How can any government decide what to do about a situation when they don't have a good understanding of that situation? As Dr. Carey

¹⁵ Dr. John Carey, (November 23, 2004).

¹⁶ The Ogallala aquifer is one of the world's largest aquifers. It lies beneath the U.S. Great Plains.

¹⁷ Dr. John Carey, (November 23, 2004).

pointed out, “We are exploiting our groundwater aquifers but we have incomplete information about that. I would not call that ‘good management practice.’”¹⁸

Dr. Carey’s conclusion was echoed by Dr. Jan Boon of Natural Resources Canada (NRCan) who acknowledged that: “Ground water information in Canada is pretty sparse.”¹⁹

The Government of Canada recognizes that “a healthy environment depends on a safe and reliable water supply”²⁰ and acknowledges that “our understanding of how much groundwater is available for use in Canada is limited.”²¹ We can’t live without it, and we don’t know anything about it? This is a contradiction! We must find out about it. We must ensure that our understanding is not limited. How? Reinvigorate research funding, for example. We have a list. But these things inexplicably do not appear to be a pressing priority for the government, despite repeated commitments.

In its 2001 Sustainable Development Strategy (SDS), NRCan committed to generating a national groundwater database by 2003. This was an excellent and timely initiative. The only problem is that it wasn’t done. In 2004, NRCan reiterated the commitment, but extended the target date to 2006.²²

NRCan also now hopes to have about 20% of Canada’s “key regional aquifers” mapped by 2006. This information will be collected in the national groundwater database. Twenty percent? This is a pressingly urgent problem. Would Canadians be satisfied if a government were to announce that it is preparing over the next year or so to obtain 20% of the

¹⁸ Dr. John Carey, (November 3, 2005).

¹⁹ Dr. Jan Boon, Director General, Earth Sciences Sector, Geological Survey of Canada, Sedimentary and Marine Geoscience Branch, Natural Resources Canada, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, December 9, 2004.

²⁰ Natural Resources Canada, 2001 Sustainable Development Strategy.

²¹ Natural Resources Canada, 2004 Sustainable Development Strategy.

²² Natural Resources Canada, 2001 Sustainable Development Strategy and 2004 Sustainable Development Strategy.

information on a potential pandemic? On economic projections? Your Committee thinks not.

Why draw the line at 20%? A fragmented analysis of Canada's aquifers will leave a huge void in our understanding and management of groundwater.

Recommendation 1

The Government of Canada should take the necessary steps to ensure that all of Canada's major aquifers are mapped by 2010. This data should be made available in the national groundwater database and supported by a summary document assessing the risks to groundwater quality and quantity.

The provinces have expressed a clear need for this information. In the course of its hearings in Alberta in the spring of 2005, your Committee heard the following from David Trew, a Government of Alberta official:

From our perspective, groundwater is the issue of the day. We need to have a much enhanced understanding of aquifer delineation and depth of usable groundwater....I can clearly say that that would be our number one priority in terms of data needs.²³

The provinces, including Alberta, are looking to the Government of Canada to show leadership when it comes to basic science and research. According to Keith Leggat:

One way that the federal government can help Alberta and help Albertans with respect to water is by partnering regarding information knowledge, research. That has been a real strength. In many instances, federal government involvement in those activities has helped Alberta and Albertans deal with water issues, and we would like to see that continue. If

²³ David Trew, Water Section Manager, Environmental Policy Branch, Alberta Environment, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, March 9, 2005.

*there are opportunities to increase or expand that role of the federal government related to water, we would encourage that.*²⁴

Clearly, it is time for the federal government to step up to the plate.

IMPROVING THE QUALITY OF WATER-RELATED DATA

During its study the Committee heard from several witnesses from the scientific community who suggested that water-related databases, both within and outside government, are not always readily available, are not necessarily well integrated, and are information poor.

If scientists are to provide policy makers and legislators with well-informed forecasts and recommendations they need reliable, accessible and up-to-date information. It is difficult to argue with Dr. Schindler's assertion that: "Without a database, scientists are no better than anyone else in guessing what would happen."²⁵ Dr. Schindler informed the Committee that "the scientific databases on which we base our predictions are becoming poorer."²⁶ Dr. Hester Jiskoot, a glaciologist at the University of Lethbridge, expressed a similar concern to the Committee by noting that: "We scientists cannot predict things any better than anyone on the street can if we do not have the data. Even though we have a number of good scientists, we need a great deal more data."²⁷

Your Committee believes that Canada would benefit from leading scientists such as Dr. Schindler and Dr. Jiskoot having access to comprehensive information on water quality and availability. Their scientific findings, in turn, would help governments, industry and, ultimately, individuals, manage and preserve a vital part of Canada's natural capital.

²⁴ Keith Leggat, Director of Environmental Policy Branch, Alberta Environment, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, March 9, 2005.

²⁵ Dr. David Schindler, (December 9, 2004).

²⁶ Dr. David Schindler, (December 9, 2004).

²⁷ Dr. Hester Jiskoot, (March 8, 2005).

In certain respects there already exists a great deal of data on water in Canada. For example the geological work performed by Canada's extractive industries reveals important information about Canada's water resources. Unfortunately, these findings are not widely disseminated. This is due in part to the fact that there are no national standards and requirements for data reporting. Nor is there a centralized depository for water statistics.

As Dr. Servos noted in his appearance before your Committee, not only do we need to put additional emphasis on understanding water, we absolutely need to share this knowledge more effectively if we are to deal with current and emerging water-related issues. Many of these do not respect provincial or national boundaries. The decision makers who often need the information most are the provinces and municipalities. The Government of Canada is uniquely positioned to bring all of the information together and ensure that it is easily accessible.

Recommendation 2

The Government of Canada should work with industry and with other orders of government to develop a standard methodology for the collection and reporting of water-related data. The Government of Canada should take on the responsibility for the creation of a centralized depository for water statistics.

INVESTING IN WATER RESEARCH

The impetus behind this report is that water is simply too important to be ignored. Yet over the past 10-15 years, water issues have essentially fallen off Ottawa's radar screen. The Government of Canada needs to boost its funding for water research and monitoring in order to equip Canadians with knowledge and options for responding and adapting to the emerging challenges outlined at the beginning of this report.

The federal government historically paid close attention to water issues, and allocated commensurate resources to the scientific study of water. Your Committee learned that this has changed. Wayne Clifton testified that the Government of Canada "has been retreating

from that activity at a very high pace in the last two decades by closing monitoring stations, reducing data collection activities and turning it largely to the provinces. As a result, in many watersheds and sub-basins, very little data are being collected at this time.”²⁸ Dr. Schindler indicated that: “Some of the ground water records were monitored up until 1993, and they have not been monitored since because of government cutbacks.”²⁹ Dr. Carey likewise informed the Committee that approximately 2,500 sites across the country are now monitored for water quantity, down from about 4,000 in previous years.³⁰

Dr. Carey further testified that due to federal budget cuts over the years, Environment Canada’s National Water Research Institute (NWRI), of which he is the director general, has become increasingly reliant on outside sources of funding to support research projects. This, he argued, increases the Institute’s administrative burden and forces its staff to spend more time developing new funding models and finding new partners.

The NWRI has taken on important projects such as a national groundwater assessment program (in partnership with NRCan). NWRI is undertaking this particular project “with our existing resources as we do not have new resources for this”.³¹

When asked what it would take in terms of resources to properly assess the state of Canada’s aquifers, Dr. Carey replied:

I do not want to say that the sky is the limit, but we would like to have a program funded at about \$10 million a year. With that, we could make three to four times the effort that we do now. We do not have that right now, so we are putting a few million dollars in per year and doing it over a longer time period.

²⁸ Wayne Clifton, President, Clifton Associates Ltd., Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, October 20, 2005.

²⁹ Dr. David Schindler, (December 9, 2004).

³⁰ Dr. John Carey, (November 3, 2005).

³¹ Dr. John Carey, (November 3, 2005).

Can we afford to wait?

In a context of rapid growth and climate change, waiting is not only dangerous but also clearly irresponsible. Quite simply, if we do not adequately monitor our water resources, we could one day find ourselves in trouble. The Government of Canada has cut back its support for water research and monitoring to a dangerous degree.

Dr. Schindler's pointed analysis is also instructive:

There has been so much cutting back [provincially and federally] that instead of the threatened duplication of minding the water store, we have no one minding it. Somebody has to step in and take responsibility for getting the databases we need to make some of these predictions.... In the 1970s, we had the best federal government programs and in some provinces we had strong programs...they have suffered from budget cuts and increasing bureaucracy....The cuts were not made to the layers of bureaucracy but to working scientists and technicians. Currently, I have colleagues in federal departments who have lower budgets for their research than my graduate students.³²

This is unacceptable.

It is also inconsistent with the Government of Canada's own sustainability agenda. As noted in this Committee's last report, the transition to sustainable development requires ongoing scientific research and monitoring to ensure that we are headed down the right path.³³

Federal institutions such as Environment Canada and the Geological Survey of Canada have historically played a critical role within the scientific community when it comes to the collection of data sets over long periods of time. Academic funding programs are rarely flexible enough to allow for very long-term projects. The federal government is thus uniquely positioned to undertake these long-term studies. Scientists, both within and outside

³² Dr. David Schindler, (December 9, 2004).

³³ Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, *Sustainable Development: It's Time to Walk the Talk*, June 2005.

government, benefit from these data. This information is used to monitor environmental change, make predictions and recommend policy options. Many data collection programs have been cut over the years. Today, scientists find that “the scarcity of data is limiting. The government programs, both federally and provincially, that were lost in the 1990s need to be resurrected.”³⁴

Recommendation 3

The Government of Canada must restore funding for longitudinal water studies. Such studies are essential to ensuring the sustainability of Canada’s water resources.

A return to federal leadership in the area of water is not only needed, it would be most welcomed, particularly in western Canada. As Mr. Clifton observed: “It was welcomed in that region during the settlement years; the need is as critical now as it was then and we think it would be welcomed again.”³⁵

The Government of Canada has a long history of involvement in research and program delivery in the area of water planning and monitoring. Federal institutions such as Environment Canada’s National Water Research Institute (NWRI) and Agriculture Canada’s Prairie Farm Rehabilitation Administration (PFRA) are well respected throughout Western Canada. They should be the cornerstones of a renewed federal government focus on western water issues.

Recommendation 4

The Government of Canada should bolster its support for the National Water Research Institute and the Prairie Farm Rehabilitation Administration so that these institutions can better address Western Canada’s growing water challenges.

³⁴ Dr. David Schindler, (December 9, 2004).

³⁵ Wayne Clifton, (October 20, 2005).

Nineteen federal departments share the approximately \$750 million a year that the Government of Canada spends on activities directly or indirectly connected with water. Your Committee heard evidence suggesting that their activities are generally uncoordinated, and that cooperation across these departments is still in its infancy, owing in part to the silo mentality that is unfortunately still prevalent in federal departments.

In 2004, the Interdepartmental Assistant Deputy Ministers' Water Committee unveiled a Federal Water Framework aimed at improving interdepartmental cooperation. Richard Arseneault, a principal in the Office of the Auditor General of Canada, told the Committee that to date this Water Framework "is going nowhere. They spent money, time and effort on producing something that is a good first step in terms of where the federal government is going with water issues, but it is now becoming stagnant."³⁶

Despite this setback, communication between departments is ongoing and some progress has been made in moving forward with a federal water research agenda. Individual departments, however, continue to be wary of programs managed jointly with other departments due to financial management and accountability issues.

The resulting continued lack of focus on water issues is lamentable. It is high time for the Government of Canada to provide leadership and focus, in a coordinated fashion, on what matters most. Water matters.

The task of renewing the federal government's approach to water is a critical one. The time has come to embrace a truly co-operative, national approach that transcends interdepartmental squabbles and interjurisdictional boundaries.

Recommendation 5

The Government of Canada should create a National Water Council. This Council, composed of representatives from industry, research institutes and all

³⁶ Richard Arseneault, Principal, Office of the Auditor General of Canada, Proceedings of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, October 18, 2005.

orders of government, would be tasked with identifying the key water issues that require attention from the federal government and proposing strategies for addressing them.

CONCLUSION

Water is too critical a resource to be ignored. The threats to water availability and quality are real and are particularly evident in the West. Population growth, economic expansion and climate change all contribute to putting western Canada's water resources at risk.

These emerging challenges need to be addressed head on, and soon. There is no more time to waste. The longer we wait, the more it will cost to respond and adapt.

It is your Committee's view that the Government of Canada has not been paying appropriate attention to the emerging water crisis in western Canada. Years of neglect coupled with budget cuts to scientific research and monitoring programs have eroded the ability of policymakers to analyze and respond to the water issues that affect the lives of millions of Canadians. As one witness remarked, "if you do not collect information, you do not understand the resource and if you do not understand the resource, you cannot manage the resource."³⁷ Ignorance is not bliss.

It is time for the Government of Canada to reinvest in water. Scientists universally decry the federal government's retreat from water research and data collection.

Canada's scientific institutions are second to none. The Government of Canada was once a well-respected leader in advancing the scientific study of water. The time has come for the Government of Canada to take up that leadership role once again.

³⁷ Dr. John Carey, (November 3, 2005).

RECOMMENDATIONS

Recommendation 1

The Government of Canada should take the necessary steps to ensure that all of Canada's major aquifers are mapped by 2010. This data should be made available in the national groundwater database and supported by a summary document assessing the risks to groundwater quality and quantity.

Recommendation 2

The Government of Canada should work with industry and with other orders of government to develop a standard methodology for the collection and reporting of water-related data. The Government of Canada should take on the responsibility for the creation of a centralized depository for water statistics.

Recommendation 3

The Government of Canada must restore funding for longitudinal water studies. Such studies are essential to ensuring the sustainability of Canada's water resources.

Recommendation 4

The Government of Canada should bolster its support for the National Water Research Institute and the Prairie Farm Rehabilitation Administration so that these institutions can better address Western Canada's growing water challenges.

Recommendation 5

The Government of Canada should create a National Water Council. This Council, composed of representatives from industry, research institutes and all orders of government, would be tasked with identifying the key water issues that require attention from the federal government and proposing strategies for addressing them.

APPENDIX A:

Witnesses heard

November 16, 2004

Office of the Auditor General of Canada:

Johanne G elinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development;
John Reed, Principal;
Neil Maxwell, Principal;
John Affleck, Principal;
Richard Arseneault, Principal.

Environment Canada:

The Honourable St ephane Dion, P.C., M.P., Minister of the Environment
Nick Macaluso, Policy Manager, Climate Change Economics Directorate, Policy and Communications;
Steve McCauley, Director, Oil, Gas and Energy Branch, Environmental Protection Service.

November 23, 2004

Environment Canada:

John H. Carey, Director General, National Water Research Institute, Environmental Conservation Service;
Jennifer E. Moore, Director General, Water Policy and Coordination Directorate, Environmental Conservation Service.

November 30, 2004

Canadian Water Network:

Mark Servos, Scientific Director;
Bernadette Conant, Executive Director.

December 7, 2004

Natural Resources Canada:

The Honourable John Efford, P.C., M.P., Minister of Natural Resources Canada;
George R. M. Anderson, Deputy Minister of Natural Resources;
Howard Brown, Assistant Deputy Minister, Energy Policy Sector;
Margaret McCuaig-Johnson, Assistant Deputy Minister, Energy Technology and Programs Sector;
Jan Boon, Director General, Earth Sciences Sector, Geological Survey of Canada (GSC) — Sedimentary and Marine Geoscience Branch;

Richard Davies, Manager, Office of Coordination and Technical Information, CANMET Energy Technology Centre, Energy Sector.

December 9, 2004

As an individual:

David Schindler, Killam Memorial Professor of Ecology, Faculty of Science, University of Alberta.

February 3, 2005

Green Budget Coalition:

Pierre Sadik, Program Manager.

February 10, 2005

Canadian Water and Wastewater Association:

Duncan Ellison, Executive Director;
Catherine Jefferson, Director of Government Relations;
André Proulx, Past President and Member Association Representative.

February 24, 2005

International Joint Commission:

The Right Honourable Herb Gray, P.C., C.C., Q.C., Chair;
Nick Heisler, Senior Advisor and Executive Assistant.

March 7, 2005

Pembina Institute:

Marlo Reynolds, Executive Director.

Canadian Hydro Developers:

Steve O'Gorman, Manager, Business Development & Marketing.

Vision Quest:

Theresa Howland, Manager, Green Energy Marketing, 2005 Chair of the Canadian Wind Energy Association;
Jason Edworthy, Managing Director, External Relations.

Suncor:

Jim Provias, Vice-President, Renewable Energy and Business Development.

EPCOR:

David A. Lewin, Senior Vice-President, Sustainable Development;
Tim Boston, Director, Government Relations.

Alberta Energy Research Institute:

Duke du Plessis, Senior Research Manager, Clean Power and Petroleum Technologies;
Eddy Isaacs, Managing Director.

Canadian Association of Petroleum Producers:

Stephen Ewart, Manager, Media Relations and Communications;
Brian Maynard, Vice-President, Public Affairs.

As an individual:

Andrew Nikiforuk.

Parks Canada:

Gaby Fortin, Director General, Western and Northern Canada;
Terry McGuire, Director, Western Asset Management Services.

March 8, 2005

TransCanada Pipelines:

Harold Kvisle, President and Chief Executive Officer.

Northern Gas Project Secretariat:

Brian Chambers, Executive Director.

Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline:

Robert J. Reid, President.

Environmental Impact Screening Committee:

Bill Klassen, Chair.

Water Institute for Semi-arid Ecosystems:

Dennis Fitzpatrick, Vice-President, Research.

As individuals:

Hester Jiskoot, Assistant Professor, University of Lethbridge;
Kurt Klein, Professor, University of Lethbridge.

March 9, 2005

As an individual:

Steve Hruddy, Professor, University of Alberta.

Alberta Chamber of Resources:

John Zahary, President;
Brad Anderson, Executive Director.

Clean Air Strategic Alliance:

Donna Tringley, Executive Director;
John Donner, Board Alternate representing Alberta Environment;
Linda F. Duncan, Board Alternate representing Lake Wabamun Enhancement and Protection Association.

Alberta Research Council:

Ian Potter, Director, Sustainable Energy Futures;
Phil Murray, Vice-President, Energy.

Alberta Environment:

Keith Leggat, Director of Environmental Policy Branch;
David Trew, Water Section Manager, Environmental Policy Branch;
Robert Harrison, Partnerships and Strategies Manager, Environmental Partnerships and Education Branch;
Kathleen Rich, Water for Life Implementation Coordinator, Environmental Policy Branch.

June 7, 2005

Privy Council Office:

Alex Himelfarb, Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet;
Simon Kennedy, Assistant Secretary to the Cabinet, Economic and Regional Development Policy.

June 14, 2005

Foreign Affairs Canada:

Peter Fawcett, Deputy Director, U.S. Relations Division;
Bruce Levy, Director, U.S. Relations Division.

Environment Canada:

John H. Carey, Director General, National Water Research Institute;
David Whorley, Senior Advisor, Water Coordinator and Transboundary Water Issues.

October 18, 2005

Office of the Auditor General of Canada:

Johanne G linas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development;
John Affleck, Principal;
Richard Arseneault, Principal;
Neil Maxwell, Principal.

October 20, 2005

Saskatchewan Agrivision Corporation Inc.:

C.M. (Red) Williams, Agrologist, President.

Clifton Associates Ltd.:

Wayne Clifton, President;
Graham Parsons, Vice-President, International Development.

November 3, 2005

Environment Canada:

John H. Carey, Director General, National Water Research Institute, Environmental Conservation Service;
Donald Renaud, Director, Water Priorities Branch, Water Policy and Coordination Directorate.

Sénat



Senate

Canada

L'eau dans l'Ouest : Une source d'inquiétude

Quatrième rapport provisoire
du
Comité sénatorial permanent
de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

L'honorable Tommy Banks, *président*
L'honorable Ethel Cochrane, *vice-présidente*

Novembre 2005

This report is also available in English.

Des renseignements sur le Comité sont donnés sur le site :

<http://www.senate-senat.ca/EENR-EERN.asp>

Information regarding the Committee can be obtained through its web site:

<http://www.senate-senat.ca/EENR-EERN.asp>

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES	I
ORDRE DE RENVOI.....	II
INTRODUCTION	1
L'EAU DANS L'OUEST.....	1
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'EAU	2
L'EAU : UNE SOURCE D'INQUIÉTUDE.....	4
REMÉDIER AUX LACUNES.....	7
AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DONNÉES SUR L'EAU.....	10
INVESTIR DANS LA RECHERCHE SUR L'EAU.....	12
CONCLUSION.....	17
RECOMMANDATIONS.....	19
ANNEXE A : TÉMOINS ENTENDUS	20

MEMBRES DU COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Tommy Banks – président

L'hon. Ethel Cochrane – vice-présidente

L'hon. Willie Adams

L'hon. Colin Kenny

L'hon. W. David Angus

L'hon. Raymond Lavigne

L'hon. John Buchanan, C.P.

L'hon. Lorna Milne

L'hon. Ione Christensen

L'hon. Mira Spivak

L'hon. Leonard J. Gustafson

L'hon. Claudette Tardif

Membres d'office du Comité :

Les honorables sénateurs Jack Austin, C.P. (ou Bill Rompkey, C.P.), et Noël A. Kinsella (ou Terry Stratton).

En outre, les honorables sénateurs Chaput, Cook, Cowan, Dawson, Di Nino, Forrestall, Fraser, Gill, Finnerty, Harb, Hubley, Loisier-Cool, Moore, Oliver, Peterson et Ruth étaient membres du Comité ou ont participé à cette étude pendant la session en cours.

Personnel du Comité :

Mme Lynne C. Myers, analyste en matière de recherche, Division des sciences et de la technologie, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement;

M. Frédéric Beauregard-Tellier, analyste en matière de recherche, Division de l'économie, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement;

Mme Keli Hogan, greffière du Comité, Direction des comités du Sénat;

Mme Lori Meldrum, adjointe administrative, Direction des comités du Sénat.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 19 octobre 2004 :

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Ferretti Barth :

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à étudier et à faire rapport sur de nouvelles questions concernant son mandat :

- a) la situation actuelle et l'orientation future des ressources énergétiques du Canada sur les plans de la production, de la distribution, de la consommation, du commerce, de la sécurité et de la durabilité;
- b) des défis environnementaux du Canada, y compris ses décisions concernant le changement climatique mondial, la pollution atmosphérique, la biodiversité et l'intégrité écologique;
- c) la gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune;
- d) les obligations du Canada issues de traités internationaux touchant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, et leur incidence sur le développement économique et social du Canada;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus durant la troisième session de la trente-septième législature soient déférés au Comité; et

Que le Comité fasse périodiquement rapport au Sénat, au plus tard le 30 juin 2006, et qu'il conserve jusqu'au 1er septembre 2006 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat
Paul C. Bélisle

L'EAU DANS L'OUEST : UNE SOURCE D'INQUIÉTUDE

INTRODUCTION

L'eau dans l'Ouest

Nous ne pourrions pas vivre sans eau, c'est là un fait incontestable. Tout comme l'air, l'eau répond à un besoin fondamental. L'eau est parfois décrite comme « le fondement de l'infrastructure de la vie¹. » Elle est indispensable.

Nous, les Canadiens, nous livrons rarement à une réflexion sur l'eau : nous présumons que notre pays regorge d'eau et que nous avons facilement accès à l'eau. Parce que la plupart d'entre nous déboursions peu pour cette ressource, nous la tenons pour acquise. Il ne nous vient pas à l'esprit qu'il puisse exister un problème.

Or, certaines régions du Canada, en particulier les Prairies, sont aux prises avec d'importantes difficultés liées à l'eau. Il y a des parties des Prairies qui sont semi-arides. Dans certaines régions, la consommation d'eau atteint, voire dépasse, le seuil de récupération annuel. Le Comité a entendu des scientifiques réputés affirmer que l'Alberta est la région qui suscitait le plus d'inquiétude parce qu'« en plus d'être une des parties extrêmement arides du pays, son développement est très rapide² ».

La demande en eau augmente normalement de pair avec l'accroissement démographique et l'expansion économique. Les villes et les municipalités grandissantes de même que les éleveurs, les agriculteurs et les utilisateurs industriels, tels que les sociétés pétrolières et gazières, sont tous en lice pour l'accès à l'eau. Les modestes ressources hydriques des Prairies

¹ Dennis Fitzpatrick, vice-président, Recherche, Water Institute for Semi-arid Ecosystems, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 8 mars 2005.

² David Schindler, professeur d'écologie, chaire commémorative Killam, faculté des sciences, Université de l'Alberta, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 9 décembre 2004.

sont sollicitées pour l'irrigation des cultures fourragères, pour la chasse d'eau et, de plus en plus, pour l'extraction du pétrole et du gaz. L'eau sert également à la valorisation des sables bitumineux.

Une telle expansion de l'échelle et de la variété de l'activité humaine contribue à la destruction des milieux humides et d'autres sources d'actifs naturels, ce qui compromet davantage la capacité de la nature à pourvoir l'eau essentielle à la vie.

Les changements climatiques et l'eau

Les scientifiques connaissent depuis belle lurette la menace que l'activité économique et l'accroissement démographique font peser sur l'approvisionnement en eau et la qualité de l'eau dans l'Ouest canadien. Les changements climatiques viennent aggraver les choses.

La plupart des scientifiques reconnaissent que les changements climatiques altèrent radicalement le cycle de l'eau. Les changements climatiques ont pour effet d'augmenter l'imprévisibilité des précipitations; ils créent de la pluie là où il y aurait normalement de la neige. Là où il y a de la neige, ils en accélèrent la fonte. Ils sont également susceptibles d'accroître le nombre et l'intensité des tempêtes et des sécheresses, et par conséquent de mettre l'infrastructure urbaine à rude épreuve et de fragiliser l'économie rurale³. Les glaciers poursuivront leur recul⁴. On s'attend à ce que l'évapotranspiration s'intensifie⁵. Ces phénomènes causeront une grande fluctuation des débits fluviaux. David Schindler, un des grands scientifiques du Canada, a signalé que le débit de plusieurs rivières de l'Alberta a déjà chuté de 40 % par rapport à ce qu'il était il y a un siècle⁶.

³ « [L]es conditions climatiques extrêmes mettent nos infrastructures à rude épreuve. En effet, celles-ci avaient peut-être bien été construites pour résister à des inondations qui surviennent une fois tous les 100 ans, sauf que ces inondations se produisent maintenant tous les 10 ans. » M. Duncan Ellison, directeur général, Association canadienne des eaux potables et usées, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 10 février 2005.

⁴ « En 1850, le parc national des Glaciers comptait 150 glaciers. Il n'y en a plus aujourd'hui que 35 [...] Certains prédisent que les glaciers auront totalement disparu d'ici 2030 [dans le parc national des Glaciers]. Il nous faudra alors modifier le nom du parc [...] » Mme Hester Jiskoot, professeure adjointe, Université de Lethbridge, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 8 mars 2005.

⁵ On entend par évapotranspiration la dissipation de l'eau d'un secteur terrestre, par évaporation au niveau du sol et par transpiration des plantes, www.ec.gc.ca/water/fr/info/gloss/f_gloss.htm#E.

⁶ David Schindler (9 décembre 2004).

Voilà la réalité d'aujourd'hui. Et voilà pourquoi votre Comité estime que les décideurs devront se concentrer en priorité sur la question de l'eau, particulièrement pour les régions semi-arides de l'Ouest canadien, où l'impact commence déjà à se faire sentir.

M. Carey a indiqué au Comité quelques-unes des façons dont les changements climatiques risquent de se répercuter sur l'approvisionnement en eau dans l'Ouest canadien. Ses propos méritent d'être repris.

Selon nous, les changements climatiques influent sur les sources d'eau en abaissant le débit de certaines rivières, le niveau de l'eau souterraine et en modifiant la disponibilité de l'eau dans, par exemple, les rivières alimentées par les glaciers. Dans la partie est des Rocheuses, par exemple, on observe des débits plus élevés au printemps et des débits plus bas en été. Toute modification de la répartition saisonnière du débit d'une rivière peut être très grave. Si on construit un barrage sur cette rivière et qu'on la modifie complètement, le débordement naturel qui inonde normalement les lacs du delta de l'Athabasca, par exemple, ne se produira pas. On s'inquiète aussi de la variabilité climatique, car les modèles prévoient également des chutes de pluie annuelles plus basses, mais plus de tempêtes et, par conséquent, plus de chutes de pluies extrêmes. Lorsqu'on parle de variabilité climatique, on parle de moins de chutes de pluie en général dans de nombreuses régions, mais de chutes de pluie intenses, d'après ces modèles. On pourrait caractériser le problème en disant qu'on se retrouve avec trop d'eau et pas assez d'eau — trop d'eau à certains moments et pas assez la plupart du temps. D'après nous, la sécheresse dans les Prairies sera plus constante tandis que les changements climatiques pourraient augmenter la durée et la gravité des inondations, ce qui semble être un paradoxe, mais qui s'explique par l'instabilité du climat plutôt que par le climat proprement dit⁷.

L'influence des changements climatiques ne sera pas la même dans tout le pays. Selon M. Carey, « ce qui nous intéresse le plus, c'est de tenter de comprendre les changements dans

⁷ John Carey, directeur général, Institut national de la recherche sur les eaux, Environnement Canada, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 23 novembre 2004.

la répartition géographique et saisonnière de l'eau dans les différentes régions du Canada à la lumière des changements climatiques dont nous faisons l'expérience⁸ ».

Le Comité maintient sa position, à savoir qu'il importe de réagir aux changements climatiques, car :

Pendant que nous débattons du degré d'influence qu'a l'action humaine sur le climat, le fait demeure que, si l'on se fie aux tendances régionales observées au Canada, le climat est en train de changer. Les aquifères et les sources se tarissent, et on peut observer des courbes saisonnières. Pourquoi débattons-nous pour savoir si nous en sommes la cause, dans la mesure où nous le sommes, et ne nous employons-nous pas plutôt à voir en quoi nous serons touchés? Si la tendance se maintient, sommes-nous prêts? Si les villes sont subitement touchées par de plus fortes inondations, avons-nous en place l'infrastructure pour y faire face⁹?

L'eau : une source d'inquiétude

Comme M. Schindler a si bien su le dire au Comité, les changements climatiques risquent d'exaspérer un « mal de l'eau » qui n'en est qu'à ses débuts en Alberta :

Le scénario que je vois se dérouler, c'est une forte augmentation de la population et du développement industriel en Alberta. Les sécheresses périodiques auxquelles, je pense, nous devons nous attendre, si nous revenons à des conditions qui prévalaient avant le XX^e siècle, et l'évaporation accélérée attribuable au réchauffement climatique, se manifesteront à un moment donné [au cours du] siècle. Je dirais que ce sera plus tôt que plus tard dans le siècle. Nous saurons alors ce que signifie une pénurie d'eau en Alberta. Je pense qu'au cours de la fin des années 90, bon nombre de personnes ont commencé à s'en rendre compte¹⁰.

L'avertissement fait froid dans le dos. Nous ne pouvons pas fermer les yeux : l'eau est beaucoup trop précieuse pour cela. Comme l'a expliqué Mark Servos : « L'eau touche à tous

⁸ John Carey (23 novembre 2004).

⁹ John Carey, (23 novembre 2004).

¹⁰ David Schindler (9 décembre 2004).

les aspects de notre vie quotidienne; elle influe directement sur notre prospérité économique et notre qualité de vie. Elle constituera l'enjeu de l'heure au cours de la prochaine décennie¹¹ ».

Les coûts de l'apathie face aux difficultés émergentes dans le domaine de l'eau risquent d'être considérablement supérieurs à ceux de l'intervention immédiate. Ne pas répondre aux difficultés émergentes compromettrait le mode de vie des Canadiens, en particulier en Alberta et dans le reste des Prairies.

Dans sa quête d'information sur cette importante question, le Comité a été consterné d'apprendre que les ressources hydriques du Canada sont très mal connues. À ses questions telles que « nos aquifères s'épuisent-ils? », « la qualité de notre eau est-elle adéquatement protégée? », « exploitons-nous cette ressource de façon durable? », la réponse était trop souvent « nous n'en savons rien. »

Les témoins qui se sont présentés devant le Comité ont fait montre d'une remarquable franchise. Encore et encore, la collectivité scientifique a affirmé que :

nous n'en faisons tout simplement pas assez ou [...] nous ne recueillons pas suffisamment de données pour nous permettre de mieux gérer l'eau. Nombreux sont les gens qui font de leur mieux avec les informations dont ils disposent. Cependant, ces informations sont incomplètes [...] nous pourrions [beaucoup] mieux gérer cette ressource¹².

Les lacunes en matière d'information ne sont pas seulement regrettables : elles sont inacceptables. Elles semblent en grande partie émaner du fait que le gouvernement du Canada s'est largement retiré de la gestion des eaux et du financement de la recherche sur les ressources hydriques.

Pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur la meilleure façon de réagir et de nous adapter aux nouvelles circonstances entourant le domaine de l'eau, nous avons besoin de connaissances. Nous avons besoin d'informations. Nous avons besoin de faits. Nous avons besoin de résultats de recherche. Nous avons besoin de comprendre à fond notre ressource

¹¹ Mark Servos, directeur scientifique, Réseau canadien de l'eau, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 30 novembre 2004.

¹² John Carey (3 novembre 2005).

la plus précieuse en recourant aux meilleurs esprits, méthodes et outils scientifiques qui soient.

Comme John Carey, d'Environnement Canada, l'a souligné :

La meilleure volonté du monde ne suffit pas si l'on ne connaît pas vraiment la ressource que l'on doit gérer et son étendue et si l'on ne peut pas identifier les secteurs qui ont besoin d'une attention immédiate. On ne peut pas imaginer gérer nos comptes en banque sans savoir ce qu'ils contiennent afin d'être en mesure de faire une planification financière. Or, c'est ce que nous essayons de faire avec les ressources naturelles. Nous essayons de les gérer sans vraiment connaître leur étendue, sans savoir quelle est la proportion renouvelable et si nous entamons le capital ou si nous vivons uniquement des intérêts. La toute première chose à faire est de recueillir de meilleures informations et de surveiller les tendances de l'état de la ressource afin de disposer de meilleurs indicateurs qui nous permettraient de définir l'évolution de cette ressource¹³.

Le témoignage de M. Carey fait ressortir l'urgence et la nécessité fondamentale d'accroître considérablement les ressources consacrées à la recherche et à la surveillance dans le domaine de l'eau. Nous devons le faire maintenant. La question est beaucoup trop importante pour être mise en sourdine. Plus nous en saurons sur la ressource et plus nous la comprendrons, mieux nous pourrons nous adapter et réagir judicieusement aux pressions qui s'exercent sur elle.

Le présent rapport propose cinq recommandations qui, une fois mises en œuvre, nous aideront à mieux comprendre et, en définitive, protéger notre ressource naturelle la plus précieuse, et ce, pour le bien de tous les Canadiens.

¹³ John Carey (3 novembre 2005).

REMÉDIER AUX LACUNES

« Nous possédons très peu de données sur nos ressources en eau et nos écosystèmes¹⁴ ».

Ceci doit changer.

Évidemment, nous ne pouvons pas gérer et protéger ce que nous ne comprenons pas bien. Lorsqu'il s'agit de l'eau, il y a trop de réponses incomplètes. Nos aquifères sont-ils surexploités? Les changements climatiques influencent-t-ils le rythme de reconstitution des réserves aquifères? Quels contaminants aquatiques présentent une véritable menace pour la santé des écosystèmes et de l'homme? Combien d'eau peut-on prélever dans les rivières aux fins de l'irrigation et d'autres usages sans nuire à la pérennité de l'écosystème?

Voilà quelques-unes des questions qui demeurent largement sans réponse en raison de recherches scientifiques insuffisantes au Canada. En tant que société, nous gérons nos ressources hydriques pour ainsi dire à l'aveugle. Nous abandonnons au hasard l'avenir d'une ressource naturelle irremplaçable, mais qui n'est pas appréciée à sa juste valeur. Nous posons des gestes qui pourraient avoir de graves répercussions sur notre environnement (p. ex. la surexploitation des aquifères, l'asphaltage des zones d'alimentation dans les régions urbaines, la destruction des milieux humides) mais, en l'absence des données scientifiques nécessaires, nous ne savons pas exactement quelle est l'incidence de nos actions ni quelles seraient les mesures politiques les plus souhaitables.

Notre manque de compréhension des aquifères du Canada est le symptôme d'un problème plus étendu. M. Carey ne saurait être plus clair en disant que « nous n'avons pas l'information dont nous avons besoin pour gérer l'eau [...] nous ignorons où se trouvent nos principaux aquifères régionaux, ceux qui sont utilisés, exploités, ceux qui ne le sont pas, de même que les niveaux et la qualité de l'eau¹⁵ ».

Lors d'une des audiences du Comité, on a demandé à M. Carey si les aquifères canadiens et américains étaient reliés. Il a répondu :

¹⁴ Mark Servos (30 novembre 2004).

¹⁵ John Carey (23 novembre 2004).

J'ignore la réponse à cette question. J'ignore à quel point il existe un lien entre les aquifères de la Saskatchewan et de l'aquifère Ogallala¹⁶. Je n'en exclurais pas la possibilité, cependant. Je ne le sais tout simplement pas. Vous n'auriez pas tort de qualifier la situation d'« étonnant ». Le niveau de nos connaissances au sujet de certains de nos grands aquifères fait pitié, si vous voulez mon avis¹⁷.

La situation est effectivement pitoyable.

Le manque de connaissances est étonnant. Il empêche la progression du programme de développement durable du gouvernement du Canada au chapitre de l'eau. Comment un gouvernement peut-il décider de remédier à une situation s'il ne comprend pas bien quelle est la situation? Comme l'a déclaré M. Carey : « Nous exploitons les nappes souterraines, mais les informations [dont] nous disposons à leur sujet sont incomplètes. Je ne considère pas cela comme une bonne pratique de gestion¹⁸ ».

Le constat de M. Carey a trouvé un écho chez Jan Boon, de Ressources naturelles Canada : « Au Canada, l'information relative aux eaux souterraines reste assez rare¹⁹ ».

Le gouvernement du Canada reconnaît qu'« un approvisionnement fiable et sûr en eau est vital à un environnement sain²⁰ » et que « nous disposons de peu de données sur la quantité d'eau souterraine disponible²¹. » Nous ne pouvons pas nous en passer, et nous ne savons rien à son sujet? Quelle contradiction! Il nous faut acquérir de l'information. Il nous faut faire en sorte que notre compréhension de l'eau ne soit pas limitée. Comment? En relançant le financement de la recherche, par exemple. Nous avons une liste, mais, inexplicablement, la question ne semble pas constituer une priorité pressante pour le gouvernement, malgré ses engagements réitérés.

¹⁶ L'aquifère Ogallala, un des plus vastes du monde, s'étend sous les grandes plaines américaines.

¹⁷ John Carey (23 novembre 2004).

¹⁸ John Carey (3 novembre 2005).

¹⁹ Jan Boon, directeur général, Secteur des sciences de la terre, Commission géologique du Canada, Direction de la géologie sédimentaire et marine, Ressources naturelles Canada, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 9 décembre 2004.

²⁰ Ressources naturelles Canada, Stratégie de développement durable 2001.

²¹ Ressources naturelles Canada, Stratégie de développement durable 2004.

Dans sa stratégie de développement durable de 2001, Ressources naturelles Canada (RNCan) s'engageait à mettre sur pied une base de données nationale sur les eaux souterraines avant 2003. C'était une excellente initiative, qui venait à point. Le seul problème est qu'elle n'a jamais vu le jour. En 2004, RNCan a réitéré son engagement mais repoussé l'échéance à 2006²².

À l'heure actuelle, RNCan espère également évaluer 20 % des « principaux aquifères régionaux » du Canada d'ici 2006. Cette information sera versée dans la base de données nationale sur les eaux souterraines.

Vingt pour cent? On a affaire à un problème extrêmement pressant. Les Canadiens seraient-ils satisfaits si un gouvernement annonçait qu'il se préparerait l'année suivante à obtenir 20 % de l'information sur une pandémie possible, ou 20 % des prévisions économiques? Le Comité pense que non.

Pourquoi s'en tenir à 20 %? Une analyse fragmentaire des aquifères canadiens laissera un trou béant dans notre compréhension et notre gestion des eaux souterraines.

Recommandation 1

Le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures nécessaires pour que tous les principaux aquifères du Canada soient évalués d'ici 2010. Les données devraient être versées dans la base de données nationale sur les eaux souterraines et étayées par un document sommaire qui ferait état des risques pour la qualité des eaux souterraines et leur quantité.

Les provinces ont fait savoir qu'elles avaient nettement besoin de tels renseignements. De fait, lors des audiences tenues en Alberta au printemps 2005, votre Comité a recueilli le témoignage suivant de David Trew, du gouvernement de l'Alberta :

²² Ressources naturelles Canada, Stratégie de développement durable 2001 et Stratégie de développement durable 2004.

Pour nous, ce qui est essentiel aujourd'hui ce sont les eaux souterraines. Il nous faut en savoir beaucoup plus sur le tracé des nappes aquifères et la profondeur des eaux souterraines utilisables [...] je dois dire qu'en termes de connaissances ce serait notre priorité numéro un²³.

Les provinces, y compris l'Alberta, veulent que le gouvernement du Canada fasse preuve de leadership dans le domaine des sciences et de la recherche fondamentales. Selon Keith Leggat :

Un des moyens dont le gouvernement fédéral pourrait aider l'Alberta, et aider les citoyens de la province au niveau des ressources en eau, est de créer un partenariat permettant de partager les tâches et les avantages en matière d'information, de connaissances et de recherches. Il y a en cela un réel avantage. Dans de nombreux cas, la participation du gouvernement fédéral à ce type d'activité a aidé l'Alberta et les citoyens de la province à faire face aux enjeux liés à l'eau. Nous voudrions que cela puisse continuer. Nous espérons donc que le gouvernement fédéral jouera un rôle accru en ce domaine²⁴.

De toute évidence, il est temps que le gouvernement prenne le taureau par les cornes.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DONNÉES SUR L'EAU

Pendant son étude, le Comité a entendu plusieurs témoins de la collectivité scientifique déplorer le fait que les bases de données sur les ressources hydriques, autant celles du gouvernement que les autres, ne sont pas toujours facilement accessibles ni nécessairement bien intégrées, et contiennent peu d'informations.

²³ David Trew, gestionnaire de la Section de l'eau, Politique environnementale, ministère de l'Environnement de l'Alberta, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 9 mars 2005.

²⁴ Keith Leggat, directeur, Politique environnementale, ministère de l'Environnement de l'Alberta, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 9 mars 2005.

Pour que les scientifiques livrent aux décideurs et aux législateurs des prévisions et des recommandations éclairées, ils doivent se voir offrir l'accès à de l'information fiable et à jour. L'argument de M. Schindler est difficilement réfutable : « En l'absence d'une base de données, les scientifiques ne valent pas mieux que d'autres pour deviner ce qui pourrait arriver²⁵. » M. Schindler a indiqué au Comité que « les bases de données scientifiques sur lesquelles nous fondons nos prévisions s'appauvrissent de jour en jour²⁶. » Même son de cloche du côté de M^{me} Hester Jiskoot, glaciologue à l'Université de Lethbridge : « Nous, scientifiques, ne pouvons faire des prédictions plus justes que le Canadien moyen si nous n'avons pas les données. Même si nous avons de bons scientifiques, nous avons besoin de beaucoup plus de données²⁷ ».

Le Comité estime que le Canada aurait intérêt à ce que de grands scientifiques tels que M. Schindler et M^{me} Jiskoot aient accès à de l'information étoffée sur la qualité et l'ampleur des ressources hydriques. À leur tour, leurs résultats aideraient les gouvernements, l'industrie et, en bout de ligne, les citoyens à gérer et à préserver un aspect vital de l'actif naturel du pays.

Dans un certain sens, il existe déjà une abondance de données sur les eaux au Canada. À titre d'exemple, les études géologiques réalisées par l'industrie extractive canadienne forment un vaste corpus d'information sur les ressources hydriques du pays. Malheureusement, ces données ne sont pas largement diffusées. La situation est en partie due au fait qu'il n'existe pas de normes et d'exigences nationales de déclaration. Il n'existe pas non plus de centre de statistiques sur l'eau.

Comme l'a déclaré M. Servos au Comité, il ne suffit pas de chercher à mieux comprendre la ressource : il est impératif de partager les connaissances plus efficacement pour être en mesure de relever les défis qui concernent l'eau. De nombreuses questions dépassent les frontières provinciales ou nationales. Ce sont souvent les provinces et les municipalités qui

²⁵ David Schindler (9 décembre 2004).

²⁶ David Schindler (9 décembre 2004).

²⁷ Hester Jiskoot (8 mars 2005).

ont le plus besoin d'information. Le gouvernement du Canada est bien placé pour regrouper toute l'information et pour faire en sorte qu'elle soit facilement accessible.

Recommandation 2

Le gouvernement du Canada devrait collaborer avec l'industrie et les autres ordres de gouvernement afin d'élaborer une méthode normalisée de collecte et de déclaration des données sur l'eau. Le gouvernement du Canada devrait assumer la responsabilité de la création d'un centre de statistiques sur l'eau.

INVESTIR DANS LA RECHERCHE SUR L'EAU

Le présent rapport tire sa raison d'être du fait que l'eau est une ressource trop importante pour être négligée. Or, au cours des 10 à 15 dernières années, la question de l'eau a été pour ainsi dire laissée en plan par Ottawa. Le gouvernement du Canada doit augmenter le financement destiné à la recherche sur l'eau et à la surveillance de manière à doter les Canadiens des connaissances nécessaires pour réagir et s'adapter aux nouveaux défis énoncés au début du rapport.

Auparavant, le gouvernement fédéral accordait beaucoup d'importance à la question de l'eau et consacrait des ressources non négligeables à la recherche scientifique dans ce domaine. Votre Comité a appris que les temps ont bien changé. Wayne Clifton a signalé que le gouvernement du Canada « s'est retranché à grands pas de cette activité ces deux dernières décennies en fermant des stations de surveillance, en réduisant les activités de collecte de données et en déléguant en grande partie le tout aux provinces. Par conséquent, on recueille peu de données actuellement dans bon nombre de bassins hydrographiques et de sous-bassins²⁸. » Pour sa part, M. Schindler a affirmé : « Certains registres sur l'eau souterraine ont été suivis jusqu'en 1993 et ne l'ont pas été depuis, en raison des compressions budgétaires du gouvernement²⁹. » Toujours à ce sujet, M. Carey a informé le Comité qu'on dénombre

²⁸ Wayne Clifton, président, Clifton Associates Ltd., Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 20 octobre 2005.

²⁹ David Schindler (9 décembre 2004).

actuellement 2 500 stations de surveillance hydrométriques au pays alors que ce nombre était auparavant de l'ordre des 4 000³⁰.

M. Carey a ajouté qu'en raison des compressions budgétaires fédérales effectuées au fil des ans, l'Institut national de recherche sur les eaux (INRE) d'Environnement Canada, dont il est le directeur général, a dû compter de plus en plus sur des sources de financement externes pour l'exécution de projets de recherche. Il estime qu'une telle situation impose un fardeau administratif accru à l'Institut et force le personnel à se consacrer davantage à l'élaboration de modèles de financement et à la recherche de nouveaux partenaires.

L'INRE a entrepris d'importants projets tels qu'un programme national d'évaluation des eaux souterraines (en partenariat avec RNCan). L'INRE réalise ce projet « en utilisant nos ressources existantes, puisque nous n'avons pas reçu de nouvelles ressources à ce sujet³¹ ».

Lorsqu'on lui a demandé quelle devrait être l'ampleur des ressources pour que les aquifères canadiens puissent être dûment évalués, M. Carey a répondu :

J'hésite à dire que plus il y en aura, mieux ce sera, mais nous aimerions avoir un budget d'environ 10 millions de dollars par année. Avec des fonds de ce genre, nous pourrions faire trois ou quatre fois plus de travail qu'actuellement. Comme nous n'avons pas cet argent-là en ce moment, nous dépensons quelques millions de dollars par année et nous échelonons le travail sur une plus longue période.

Pouvons-nous nous permettre d'attendre ?

Dans un contexte de croissance rapide et de changements climatiques, attendre serait non seulement dangereux, mais nettement irresponsable. Disons-le sans ambages : si nous ne surveillons pas adéquatement nos ressources hydriques, nous pourrions nous retrouver un jour en difficulté. Le gouvernement du Canada a sabré dangereusement dans la recherche et la surveillance des eaux.

³⁰ John Carey (3 novembre 2005).

³¹ John Carey (3 novembre 2005).

L'analyse acérée de M. Schindler est instructive :

Il y a eu tellement de compressions budgétaires [aux niveaux fédéral et provincial] qu'au lieu de faire double emploi comme on le redoutait, personne ne s'occupe de l'eau. Quelqu'un doit prendre les choses en main et produire les bases de données dont nous avons besoin pour faire certaines de ces prévisions. [...] Au début des années 1970, nous avions d'excellents programmes au niveau fédéral, et des programmes solides au niveau provincial [...] Toutefois, les programmes [...] ont été victimes des réductions budgétaires et d'une bureaucratie toujours plus lourde. Or, ce ne sont pas les formalités administratives qui ont été visées par les réductions, mais les scientifiques et les techniciens. Aujourd'hui, certains de mes collègues dans les ministères fédéraux doivent composer avec des budgets qui sont moins élevés que ceux dont disposent mes étudiants de troisième cycle³².

Cette situation est inacceptable.

Elle pêche même contre le programme de développement durable du gouvernement du Canada. Comme le Comité l'a noté dans son dernier rapport, la transition vers le développement durable nécessite des efforts soutenus de recherche scientifique et de surveillance pour confirmer que nous sommes sur la bonne voie³³.

Pendant longtemps, les institutions fédérales comme Environnement Canada et la Commission géologique du Canada ont joué un rôle crucial au sein de la collectivité scientifique dans la collecte de données sur de longues périodes. Les programmes de financement universitaire affichent rarement la souplesse nécessaire pour permettre la réalisation de projets de très longue haleine. Le gouvernement fédéral est donc l'intervenant tout indiqué pour entreprendre des études à long terme. Les scientifiques du gouvernement et d'ailleurs tirent profit de ces données, qui leur servent à évaluer les changements environnementaux, à faire des prévisions et à recommander des interventions politiques. De nombreux programmes de collecte de données ont été rayés de la liste au cours des années. Aujourd'hui, les scientifiques estiment que « la rareté des données semble être le plus gros

³² David Schindler (9 décembre 2004).

³³ Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, Développement durable : Il est temps de joindre le geste à la parole, juin 2005.

problème auquel sont confrontés les gens dans leur domaine de travail. Les programmes gouvernementaux, aussi bien fédéraux que provinciaux, abolis dans les années 1990 doivent être rétablis³⁴ ».

Recommandation 3

Le gouvernement du Canada doit rétablir le financement des études longitudinales sur les eaux. De telles études sont essentielles à la pérennité des ressources hydriques du Canada.

Une reprise du leadership fédéral dans le secteur des ressources hydriques n'est pas seulement nécessaire, elle serait chaudement accueillie, particulièrement dans l'Ouest canadien. Comme l'a fait observer M. Clifton, « la région s'est montrée ouverte à ce leadership en période de colonisation. Le besoin est aussi crucial aujourd'hui qu'il l'était à l'époque, et nous croyons que ce leadership serait à nouveau salué aujourd'hui³⁵ ».

Le gouvernement du Canada participe depuis longtemps aux recherches et aux programmes dans le secteur de la planification et de la surveillance des ressources hydriques. Des institutions fédérales telles que l'Institut national de recherche sur les eaux d'Environnement Canada et l'Administration du rétablissement agricole des Prairies d'Agriculture Canada jouissent d'une bonne réputation dans l'Ouest canadien. Ces institutions devraient devenir la pierre angulaire de l'approche fédérale renouvelée à l'égard du dossier de l'eau dans l'Ouest.

Recommandation 4

Le gouvernement du Canada devrait augmenter son soutien à l'Institut national de recherche sur les eaux et à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies de manière à ce que ces institutions soient plus à même de relever le défi grandissant de l'eau dans l'Ouest canadien.

Dix-neuf ministères fédéraux se partagent le montant approximatif de 750 millions de dollars par année que le gouvernement du Canada débourse pour des activités directement ou

³⁴ David Schindler (9 décembre 2004).

³⁵ Wayne Clifton (20 octobre 2005).

indirectement liées à l'eau³⁶. Le Comité a entendu de la part des témoins que les activités de ces ministères ne sont généralement pas coordonnées et que la coopération interministérielle n'en est qu'à ses balbutiements, ce qui est imputable à la mentalité de travail en vase clos qui continue de régner dans les ministères fédéraux.

En 2004, le Comité interministériel des sous-ministres adjoints sur l'eau a dévoilé un cadre fédéral de gestion de l'eau, destiné à favoriser la coopération interministérielle. Richard Arseneault, un directeur principal au Bureau du vérificateur général du Canada, a indiqué au Comité qu'à ce jour, le cadre « ne mène nulle part. Le gouvernement a dépensé de l'argent et a fait des efforts pour faire une politique qui est une bonne première étape dans le cadre de la politique du gouvernement fédéral sur les questions relatives à l'eau, mais cette politique est aujourd'hui stagnante³⁷ ».

En dépit de ce revers, la communication entre les ministères se poursuit et on a constaté certains progrès dans l'exécution du programme fédéral de recherche sur les eaux. Quoiqu'il en soit, plusieurs ministères continuent de se méfier des programmes gérés conjointement avec d'autres ministères et ce, pour des questions de gestion financière et de reddition de comptes.

Le manque de coordination des efforts qui en résulte est lamentable. Il est plus que temps que le gouvernement du Canada assure un leadership et une orientation de manière coordonnée dans les dossiers qui comptent. L'eau est une question qui compte.

Le renouvellement de l'approche du gouvernement fédéral dans le dossier de l'eau est crucial. Le moment est venu d'insuffler vie à une véritable coopération nationale qui transcende les querelles entre ministères et les champs de compétence gouvernementaux.

³⁶ John Carey (3 novembre 2005).

³⁷ Richard Arseneault, directeur principal, Bureau du vérificateur général du Canada, Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, 18 octobre 2005.

Recommandation 5

Le gouvernement du Canada devrait créer un Conseil national des eaux. Ce conseil, composé de représentants de l'industrie, des instituts de recherche et de tous les ordres de gouvernement aurait pour mandat de définir les questions primordiales liées à l'eau qui nécessitent l'attention du gouvernement fédéral et de proposer des stratégies visant à les résoudre.

CONCLUSION

L'eau est une ressource trop importante pour qu'on la néglige. La menace à l'approvisionnement en eau et à la qualité de l'eau est bien réelle et particulièrement évidente dans l'Ouest. L'accroissement démographique, l'expansion économique et les changements climatiques sont autant de facteurs qui mettent les ressources hydriques de l'Ouest canadien en péril.

Il est impératif de s'attaquer résolument et instamment à ces défis. Il n'y a plus de temps à perdre. Plus nous attendrons, plus il sera coûteux pour nous de réagir et de nous adapter.

Votre Comité estime que le gouvernement du Canada ne prête pas suffisamment attention à la crise de l'eau naissante dans l'Ouest canadien. Des années de laisser-aller conjuguées à l'effritement des budgets de la recherche scientifique et de la surveillance ont érodé la capacité des décideurs d'analyser et de traiter les questions d'eau qui influent sur la vie de millions de Canadiens. Comme l'a dit M. Carey, « sans collecte d'information, on ne peut pas comprendre la ressource et sans comprendre la ressource, on ne peut pas la gérer³⁸ ». L'ignorance n'est pas un bienfait.

Il est temps que le gouvernement du Canada investisse de nouveau dans le secteur de l'eau. Les scientifiques désapprouvent unanimement le fait que le gouvernement du Canada se soit détourné de la recherche et de la collecte de données sur l'eau.

³⁸ John Carey (3 novembre 2005).

Les institutions scientifiques canadiennes n'ont rien à envier aux autres. Le gouvernement du Canada a déjà été un chef de file respecté dans l'étude scientifique de l'eau. Le moment est venu pour lui de reprendre la barre.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1

Le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures nécessaires pour que tous les principaux aquifères du Canada soient évalués d'ici 2010. Les données devraient être versées dans la base de données nationale sur les eaux souterraines et étayées par un document sommaire qui ferait état des risques pour la qualité des eaux souterraines et leur quantité.

Recommandation 2

Le gouvernement du Canada devrait collaborer avec l'industrie et les autres ordres de gouvernement afin d'élaborer une méthode normalisée de collecte et de déclaration des données sur l'eau. Le gouvernement du Canada devrait assumer la responsabilité de la création d'un centre de statistiques sur l'eau.

Recommandation 3

Le gouvernement du Canada doit rétablir le financement des études longitudinales sur les eaux. De telles études sont essentielles à la pérennité des ressources hydriques du Canada.

Recommandation 4

Le gouvernement du Canada devrait augmenter son soutien à l'Institut national de recherche sur les eaux et à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies de manière à ce que ces institutions soient plus à même de relever le défi grandissant de l'eau dans l'Ouest canadien.

Recommandation 5

Le gouvernement du Canada devrait créer un Conseil national des eaux. Ce conseil, composé de représentants de l'industrie, des instituts de recherche et de tous les ordres de gouvernement aurait pour mandat de définir les questions primordiales liées à l'eau qui nécessitent l'attention du gouvernement fédéral et de proposer des stratégies visant à les résoudre.

ANNEXE A:

Témoins entendus

16 novembre 2004

Bureau du vérificateur général du Canada

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable;

John Reed, directeur principal;

Neil Maxwell, directeur principal;

John Affleck, directeur principal;

Richard Arseneault, directeur principal.

Environnement Canada

L'honorable Stéphane Dion, C.P., député, ministre de l'Environnement;

Nick Macaluso, gestionnaire de politiques, Direction de l'économie des changements climatiques, Politiques et communications;

Steve McCauley, directeur, Pétrole, gaz et énergie, Service de la protection de l'environnement.

23 novembre 2004

Environnement Canada

John H. Carey, directeur général, Institut national de recherche sur les eaux, Service de la conservation de l'environnement;

Jennifer E. Moore, directrice générale, Coordination et politiques relatives à l'eau, Service de la conservation de l'environnement.

30 novembre 2004

Réseau canadien de l'eau

Mark Servos, directeur scientifique;

Bernadette Conant, directrice exécutive.

7 décembre 2004

Ressources naturelles Canada

L'honorable John Efford, C.P., député, ministre de Ressources naturelles Canada;

George R. M. Anderson, sous-ministre des Ressources naturelles;

Howard Brown, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique énergétique;

Margaret McCuaig-Johnson, sous-ministre adjointe, Secteur de la technologie et des programmes énergétiques;

Jan Boon, directeur général, Secteur des sciences de la terre, Commission géologique du Canada (CGC) — Direction de la géologie sédimentaire et marine;

Richard Davies, gestionnaire, Bureau de la coordination et de l'information technique, Centre de la technologie de l'énergie de CANMET, Secteur de l'énergie.

9 décembre 2004

À titre personnel

David Schindler, chaire commémorative Killam, professeur d'écologie, faculté des sciences, Université de l'Alberta.

3 février 2005

Coalition du budget vert

Pierre Sadik, gestionnaire du programme.

10 février 2005

Association canadienne des eaux potables et usées

Duncan Ellison, directeur général;
Catherine Jefferson, directrice, Relations gouvernementales;
André Proulx, ex-président et représentant des associations membres.

24 février 2005

Commission mixte internationale

Le très honorable Herb Gray, C.P., C.C., c.r., président;
Nick Heisler, conseiller principal et adjoint exécutif.

7 mars 2005

Pembina Institute

Marlo Reynolds, directeur exécutif.

Canadian Hydro Developers

Steve O'Gorman, gestionnaire, Développement de l'entreprise et marketing.

Vision Quest

Theresa Howland, gestionnaire, Commercialisation de l'énergie verte, présidente en 2005 de l'Association canadienne de l'énergie éolienne;
Jason Edworthy, directeur général, Relations extérieures.

Suncor

Jim Provias, vice-président, Énergies renouvelables et développement de l'entreprise.

EPCOR

David A. Lewin, premier vice-président, Développement durable;
Tim Boston, directeur, Relations gouvernementales.

Alberta Energy Research Institute

Duke du Plessis, gestionnaire principal de la recherche, Énergies propres et technologies pétrolières;
Eddy Isaacs, directeur général.

Canadian Association of Petroleum Producers

Stephen Ewart, gestionnaire, Relations avec les médias et communications;

Brian Maynard, vice-président, Affaires publiques.

À titre personnel

Andrew Nikiforuk.

Parcs Canada

Gaby Fortin, directeur général, Ouest et Nord du Canada;

Terry McGuire, directeur, Services de la gestion des biens de l'Ouest du Canada.

8 mars 2005

TransCanada Pipelines

Harold Kvisle, président et chef de la direction.

Secrétariat du projet de gaz du Nord

Brian Chambers, directeur exécutif.

Mackenzie Valley Aboriginal Pipeline

Robert J. Reid, président.

Comité d'étude des répercussions environnementales

Bill Klassen, président.

Water Institute for Semi-arid Ecosystems

Dennis Fitzpatrick, vice-président, Recherche.

À titre personnel

Hester Jiskoot, professeur adjoint, Université de Lethbridge;

Kurt Klein, professeur, Université de Lethbridge.

9 mars 2005

À titre personnel

Steve Hrudehy, professeur, Université de l'Alberta.

Alberta Chamber of Resources

John Zahary, président;

Brad Anderson, directeur exécutif.

Clean Air Strategic Alliance

Donna Tringley, directrice exécutive;

John Donner, membre suppléant représentant le ministère de l'Environnement de l'Alberta;

Linda F. Duncan, membre suppléante représentant la Lake Wabamun Enhancement and Protection Association.

Alberta Research Council

Ian Potter, directeur, Énergies renouvelables;

Phil Murray, vice-président, Énergie.

Ministère de l'Environnement de l'Alberta

Keith Leggat, directeur, Politique environnementale;

David Trew, gestionnaire, Section de l'eau, Politique
environnementale;

Robert Harrison, gestionnaire, Partenariats et stratégies,
Partenariats et éducation en environnement;

Kathleen Rich, coordonnatrice de la mise en œuvre du
programme Eau pour la vie, Politique environnementale.

7 juin 2005

Bureau du Conseil privé

Alex Himelfarb, greffier du Conseil privé et secrétaire du
Cabinet;

Simon Kennedy, secrétaire adjoint du Cabinet, Politique du
développement économique et régional.

14 juin 2005

Affaires étrangères Canada

Peter Fawcett, directeur adjoint, Division des relations avec
les Etats-Unis;

Bruce Levy, directeur, Division des relations avec les Etats-
Unis.

Environnement Canada

John H. Carey, directeur général, Institut national de la
recherche sur les eaux;

David Whorley, conseiller principal, Coordination relative aux
eaux et questions liées aux eaux transfrontières.

18 octobre 2005

Bureau du vérificateur général du Canada

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au
développement durable;

John Affleck, directeur principal;

Richard Arseneault, directeur principal;

Neil Maxwell, directeur principal.

20 octobre 2005

Saskatchewan Agrivision Corporation Inc.

C.M. (Red) Williams, agronome, président.

Clifton Associates Ltd.

Wayne Clifton, président;

Graham Parsons, vice-président, Développement
international.

3 novembre 2005

Environnement Canada

John H. Carey, directeur général, Institut national de la recherche sur les eaux, Service de la conservation de l'environnement;

Donald Renaud, directeur, Priorités relatives aux eaux, Direction générale de la coordination et des politiques relatives à l'eau.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES

Department of Finance Canada:

Leah Anderson, Chief, Resources, Energy and Environment;
Serge Nadeau, General Director, Tax Policy Branch;
Katharine Rechico, Special Advisor, Personal Income Tax Division,
Tax Policy.

Natural Resources Canada:

Margaret McCuaig-Johnston, Assistant Deputy Minister, Energy
Technology and Programs Sector;
Louis Marmen, Director, Housing and Equipment, Office of
Energy Efficiency.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Debra Darke, Director, Community Development.

Social Development Canada:

Richard A. Brunton, Program Manager, Old Age Security Program.

COMPARAÎT

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS

Ministère des Finances Canada :

Leah Anderson, chef, Ressources, énergie et environnement;
Serge Nadeau, directeur général, Direction de la politique de l'impôt;
Katherine Rechico, conseillère spéciale, Division de l'impôt des
particuliers, Direction de la politique de l'impôt.

Ressources naturelles Canada :

Margaret McCuaig-Johnston, sous-ministre adjointe, Secteur de la
technologie et des programmes énergétiques;
Louis Marmen, directeur, Habitation et équipements, Office de
l'efficacité énergétique.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Debra Darke, directrice, Développement communautaire.

Développement social Canada :

Richard A. Brunton, gestionnaire de programme, Programme de la
sécurité de la vieillesse.